

## Votre Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques pour l'année 2023

### C0. Introduction

#### C0.1

##### **(C0.1) Présentez votre entreprise et donnez-en une description générale.**

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est un fournisseur de produits et de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. Fort d'un actif total de 1 140 milliards de dollars au 31 octobre 2022, nous sommes la huitième banque en importance pour son actif en Amérique du Nord. Nous sommes une société hautement diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons 12 millions de clients au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux (au 31 octobre 2022).

BMO a diffusé des renseignements plus détaillés sur son approche climatique ainsi qu'environnementale, sociale et de saine gouvernance (ESG) dans les rapports énumérés ci-dessous. Tout au long de ce rapport sur le CDP, nous pouvons nous reporter à des sections et à des pages précises de ces rapports où l'on peut trouver des renseignements supplémentaires. Chaque rapport est accessible par les hyperliens ci-dessous :

- Rapport climatique 2022 – [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)
- Rapport de durabilité 2022 – [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)
- Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs – <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>
- 2022 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs – [https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)
- Rapport annuel 2022 – [https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo\\_FRar2022.pdf](https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf)
- Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, 2023 – [https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy\\_March2023FR.pdf](https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf)

## C0.2

**(C0.2) Indiquez les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données et précisez si vous fournirez des données sur les émissions des années de déclaration antérieures.**

### Année de déclaration

---

**Date de début**

1<sup>er</sup> août 2021

**Date de fin**

31 juillet 2022

**Indiquez si vous fournissez des données sur les émissions des années de déclaration antérieures**

Non

## C0.3

**(C0.3) Sélectionnez les pays et les régions dans lesquels vous exercez vos activités.**

Australie  
Barbade  
Canada  
Chine  
France  
Allemagne  
Inde  
Irlande  
Japon  
Luxembourg  
Pays-Bas  
Portugal  
Singapour  
Espagne  
Suède  
Suisse  
Taiwan, Chine  
Émirats arabes unis  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
États-Unis d'Amérique

## C0.4

**(C0.4) Indiquez la monnaie utilisée pour tous les renseignements financiers divulgués dans vos réponses.**

Dollar canadien

## C0.5

**(C0.5) Sélectionnez l'option qui décrit le périmètre de mesure des émissions que vous utilisez pour évaluer les impacts liés au climat sur vos activités. Notez que cette option devrait correspondre à votre approche de consolidation en matière d'inventaire des gaz à effet de serre.**

Mesures de contrôle opérationnel

## C-FS0.7

**(C-FS0.7) Quelles sont les activités mises en place par votre organisation, et dans quels secteurs d'activité votre organisation octroie-t-elle des prêts, investit-elle ou offre-t-elle de l'assurance?**

	Votre organisation met-elle en place cette activité?	Secteurs d'activité dans lesquels votre organisation octroie des prêts, investit ou offre de l'assurance
Services bancaires (Banque)	Oui	Exposition à tous les grands secteurs du marché
Placements (gestion d'actifs)	Oui	Exposition à tous les grands secteurs du marché
Investissements (détention d'actifs)	Non	
Souscription d'assurance (société d'assurance)	Non	

## C0.8

**(C0.8) Votre organisation a-t-elle un code ISIN ou un autre identifiant unique (p. ex., symbole boursier ou code CUSIP)?**

Indiquez si vous êtes en mesure de fournir un identifiant unique pour votre organisation	Fournissez votre identifiant unique
Oui, un symbole boursier	BMO.TO

## C1. Gouvernance

### C1.1

**(C1.1) Le Conseil d'administration de votre organisation assure-t-il une surveillance des enjeux liés au climat?**

Oui

## C1.1a

**(C1.1a) Précisez le poste de la ou des personnes (n'inscrivez aucun nom) au sein du Conseil d'administration à qui la responsabilité des enjeux liés au climat est confiée.**

Poste de la personne ou comité	Responsabilités à l'égard des enjeux liés au climat
Comité du Conseil	<p>Chacun des comités permanents du Conseil d'administration de BMO est responsable de la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui relèvent de sa compétence.</p> <p>Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil d'administration des risques et des occasions liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Pour en savoir davantage sur notre Conseil d'administration, consultez les pages 17 à 20 de notre circulaire de sollicitation de procurations : <a href="https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf">https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf</a></p>

## C1.1b

**(C1.1b) Donnez des précisions sur la surveillance des enjeux liés au climat par le Conseil d'administration.**

Fréquence à laquelle les enjeux liés au climat sont inscrits à l'ordre du jour des réunions	Mécanismes de gouvernance dans lesquels sont intégrés les enjeux liés au climat	Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration	Veuillez préciser
Inscrits à l'ordre du jour – quelques réunions			<p>Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil d'administration des risques et des occasions liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p>

## C1.1d

**(C1.1d) Votre organisation compte-t-elle au moins un membre du conseil d'administration qui possède des compétences en matière d'enjeux liés au climat?**

	<b>Des membres du conseil d'administration ont des compétences en matière d'enjeux liés au climat</b>	<b>Critères utilisés pour évaluer la compétence des membres du conseil d'administration à l'égard des enjeux liés au climat</b>
Rangée 1	Oui	<p>Les membres du conseil d'administration de BMO sont recrutés et évalués selon une grille de compétences qui inclut la compréhension de la responsabilité sociétale et des pratiques en matière de développement durable, et l'expérience dans ces domaines. Neuf de nos douze administrateurs indépendants actuels possèdent une telle expérience. Le conseil d'administration comporte des membres qui possèdent une expérience vérifiée en matière de changements climatiques, et ces membres sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents.</p> <p>Pour en savoir davantage sur les compétences et l'expertise des membres de notre conseil d'administration, consultez les pages 8 à 15 de notre circulaire de sollicitation de procurations : <a href="https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf">https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf</a></p>

## C1.2

**(C1.2) Indiquez les postes de direction les plus élevés ou les comités responsables de la gestion des enjeux liés au climat.**

**Poste ou comité**

Autre (veuillez préciser)

**Responsabilités de ce poste liées au climat**

**Portée des responsabilités**

**Ligne hiérarchique**

**Fréquence des rapports au conseil d'administration sur les enjeux liés au climat par l'intermédiaire de cette ligne hiérarchique**

### Veillez préciser

Dirigé par le chef de la direction de BMO, notre comité de direction et ses équipes correspondantes sont responsables de la gestion stratégique des questions liées au climat au sein de leur secteur d'activité, de leur fonction d'entreprise ou de leur segment géographique dans le cadre de notre ambition climatique. Le comité de direction sur les facteurs ESG est responsable de la surveillance de la stratégie climatique dans l'ensemble de la Banque.

Reportez-vous aux pages 13 à 15 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par la direction des enjeux liés au climat, y compris les membres, les équipes et leur rôle dans la gouvernance climatique : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## C1.3

**(C1.3) Mettez-vous en œuvre des mesures incitatives pour la gestion des enjeux liés au climat, par exemple, des cibles à atteindre?**

	Indiquez les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux liés au climat.	Commentaire
Rangée 1	Oui	<p>Consultez la page 82 de notre Rapport de durabilité pour en savoir davantage sur la façon dont les facteurs ESG sont intégrés à la structure de rémunération des dirigeants de BMO : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf</a></p> <p>Consultez les pages 50 à 61 de notre circulaire de sollicitation de procurations pour en savoir davantage sur l'approche de BMO en matière de rémunération des dirigeants, y compris son principe de lier la rémunération au rendement de la Banque : <a href="https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf">https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf</a></p>

## C1.3a

**(C1.3a) Fournissez des précisions sur les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux liés au climat (sans nommer qui que ce soit).**

---

**Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives**

**Types de mesures incitatives**

**Mesure(s) incitative(s)**

**Indicateurs de rendement**

**Programme(s) de mesures incitatives auxquels cette mesure incitative est liée**

**Renseignements supplémentaires sur la ou les mesures incitatives**

**Expliquez comment cette mesure incitative contribue à la mise en œuvre des engagements de votre organisation en matière de climat ou du plan de transition climatique.**

Consultez la page 82 de notre Rapport de durabilité pour en savoir davantage sur la façon dont les facteurs ESG sont intégrés à la structure de rémunération des dirigeants de BMO : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Consultez les pages 50 à 61 de notre circulaire de sollicitation de procurations pour en savoir plus sur l'approche de BMO en matière de rémunération des dirigeants, y compris son principe de lier la rémunération au rendement de la Banque : [https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy\\_March2023FR.pdf](https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf)

## C-FS1.4

**(C-FS1.4) Votre organisation offre-t-elle à ses employés un régime de retraite lié à l'emploi qui intègre les critères ESG, y compris ceux sur les changements climatiques?**

	Régime de retraite lié à l'emploi qui intègre les critères ESG, y compris ceux sur les changements climatiques
Rangée 1	

## C2. Risques et occasions

### C2.1

**(C2.1) Votre organisation a-t-elle mis en place un processus de détermination, d'évaluation et de réponse aux risques et occasions liés au climat?**

Oui

#### C2.1a

**(C2.1a) Comment votre organisation définit-elle les horizons à court, à moyen et à long terme?**

	De (ans)	À (ans)	Commentaire
Court terme	0	1	
Moyen terme	1	3	
Long terme	3	30	

#### C2.1b

**(C2.1b) Comment votre organisation définit-elle les incidences financières ou stratégiques notables sur ses activités?**

BMO définit les incidences financières notables comme les incidences qui influeraient sur sa capacité de réaliser ses priorités stratégiques ou d'atteindre ses objectifs de rendement financier et de durabilité. Ces incidences varient selon la nature du risque et selon qu'ils sont liés à ses activités avec les clients ou à ses propres activités. Par exemple, en ce qui concerne les transactions d'octroi de crédit aux clients, les incidences notables comprennent toute incidence défavorable sur le levier d'exploitation d'une entreprise qui empêcherait cette dernière d'honorer ses engagements financiers envers nous.

### C2.2

**(C2.2) Décrivez les processus de détermination, d'évaluation et de réponse aux risques et occasions liés au climat mis en place par votre organisation.**

---

**Étape(s) de la chaîne de valeur couverte(s)**

Opérations directes

**Processus de gestion des risques**

Un processus précis de gestion des risques liés au climat

**Fréquence de l'évaluation**

Plus d'une fois par année



### **Horizon(s) couvert(s)**

Court terme

Moyen terme

### **Description du processus**

Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur nos processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

### **Étape(s) de la chaîne de valeur couverte(s)**

En amont

### **Processus de gestion des risques**

Un processus précis de gestion des risques liés au climat

### **Fréquence de l'évaluation**

Plus d'une fois par année

### **Horizon(s) couvert(s)**

Court terme

Moyen terme

### **Description du processus**

Gestion globale des risques et du portefeuille et notre équipe Durabilité collaborent avec les secteurs d'activité – notamment l'équipe Finance durable de BMO Marchés des capitaux, l'équipe BMO Gestion mondiale d'actifs et les Services d'entreprise – pour gérer les risques environnementaux et sociaux au sein de notre organisation et pour progresser vers l'atteinte de nos objectifs de durabilité.

Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur nos processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## C2.2a

### (C2.2a) Quels types de risques sont pris en considération au moment de l'évaluation des risques liés au climat de votre organisation?

	Pertinence et inclusion	Veuillez préciser
Réglementation actuelle	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 et 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la détermination, l'évaluation et la gestion des risques juridiques, réglementaires et stratégiques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi les pages 109 et 113 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur le risque juridique et réglementaire lié aux changements climatiques et aux questions ESG : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Nouvelle réglementation	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 et 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la détermination, l'évaluation et la gestion des risques juridiques, réglementaires et stratégiques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi les pages 109 et 113 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur le risque juridique et réglementaire lié aux changements climatiques et aux questions ESG : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Technologie	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les risques opérationnels liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi la page 74 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion plus générale sur le risque technologique : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Juridique	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les risques juridiques, réglementaires et stratégiques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi les pages 109 et 113 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur le risque juridique et réglementaire lié aux</p>

	<b>Pertinence et inclusion</b>	<b>Veillez préciser</b>
		changements climatiques et aux questions ESG : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a>
Marché	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les risques de marché liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi la page 111 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur notre approche en matière de gestion du risque environnemental et social liée à nos clients et à nos activités : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Réputation	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez la page 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les risques de réputation : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi la page 110 de notre Rapport annuel 2022 pour en savoir davantage sur le risque de réputation lié aux changements climatiques et aux facteurs ESG, ainsi que la page 113 pour une discussion plus générale sur le risque de réputation : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Risque physique aigu	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les risques opérationnels et physiques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi la page 112 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>
Risque physique chronique	Risque pertinent, toujours inclus	<p>Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir plus sur les risques opérationnels et physiques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez aussi la page 112 de notre Rapport annuel 2022 pour une discussion sur les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a></p>

## C-FS2.2b

**(C-FS2.2b) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés au climat?**

	Nous évaluons l'exposition du portefeuille.
Services bancaires (Banque)	Oui
Placements (gestion d'actifs)	Oui

## C-FS2.2c

**(C-FS2.2c) Décrivez la façon dont vous évaluez l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés au climat.**

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
Services bancaires (Banque)	Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation	100	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Analyse de scénarios Autre (veuillez préciser) Mesures clés du risque, analyse des émissions financées et établissement de cibles	<p>En 2022, nous avons élaboré une carte thermique initiale pour aider à repérer les risques physiques et de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de crédit. Consultez la page 30 de notre Rapport climatique 2022 : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Nous avons effectué trois types d'analyses quantitatives sur une sélection de portefeuilles de crédit de BMO : les actifs liés au carbone, les émissions financées ainsi que l'établissement de cibles et l'analyse de scénarios. Consultez notre</p>

	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la mesure de nos émissions financées et l'établissement de nos cibles (pages 34 et 35, 37 à 49 et 51 à 55), l'analyse des actifs liés au carbone (page 50) et les analyses de scénarios (pages 32 et 33) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>
Place-ments (gestion d'actifs)	Un processus de gestion propre aux risques liés aux changements climatiques	11.7	Qualitatif et quantitatif	Court terme Moyen terme Long terme	Outils et méthodes internes Autre (veuillez préciser) Cadre de placement carboneutre	Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre engagement dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Managers (page 41) : <a href="https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf">https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf</a>  Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre gestion des risques liés au climat au moyen d'activités d'intégration, de mobilisation et de vote par procuration liées aux facteurs ESG (pages 6 et 7) :



	Type de processus de gestion des risques	Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques	Type d'évaluation	Horizons de placement couverts	Outils et méthodes utilisés	Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques
						<p><a href="https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf">https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf</a></p> <p>pour en savoir davantage sur le cadre de placement carboneutre (NZIF), consultez le guide de mise en œuvre du NZIF de la Paris Aligned Investor Initiative : <a href="https://www.iigcc.org/download/net-zero-investment-framework-implementation-guide/?wpdmdl=4425&amp;refresh=64bfc8d4710d11690290388">https://www.iigcc.org/download/net-zero-investment-framework-implementation-guide/?wpdmdl=4425&amp;refresh=64bfc8d4710d11690290388</a></p>

## C-FS2.2d

**(C-FS2.2d) Dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, votre organisation tient-elle compte des renseignements relatifs aux changements climatiques qui concernent ses clients et entités émettrices?**

	<b>Nous tenons compte des renseignements relatifs aux changements climatiques</b>
Services bancaires (Banque)	Oui
Placements (gestion d'actifs)	Oui

## C-FS2.2e

**(C-FS2.2a) Indiquez les renseignements relatifs aux changements climatiques qui concernent les clients et entités émettrices dont votre organisation tient compte dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, ainsi que la façon dont ils influencent la prise de décisions.**

### **Portefeuille**

Services bancaires (banque)

### **Type de renseignements relatifs aux changements climatiques pris en compte**

Données sur les émissions  
Objectifs de réduction des émissions  
Plans de transition climatique  
Divulgence de l'information du GIFCC

### **Processus d'obtention des renseignements**

Directement auprès du client ou de l'entité émettrice  
Fournisseur de données  
Sources de données publiques

### **Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques**

Énergie  
Services publics  
Autre (veuillez préciser)  
Industrie minière, autres secteurs définis comme sujets aux risques liés à l'environnement

### **Expliquez comment ces relatifs aux changements climatiques influencent votre prise de décision**

Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social à l'échelle de l'organisation dans sa

politique générale sur les risques environnementaux et sociaux, son cadre de gestion globale des risques, ses directives de financement Gestion du risque environnemental et social et ses évaluations de la cote de risque environnemental et social : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

### **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

### **Type de renseignements relatifs aux changements climatiques pris en compte**

Données sur les émissions

Objectifs de réduction des émissions

Plans de transition climatique

### **Processus d'obtention des renseignements**

Directement auprès du client ou de l'entité émettrice

Fournisseur de données

Sources de données publiques

### **Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques**

Autre (veuillez préciser)

Tous les secteurs

### **Expliquez comment ces relatifs aux changements climatiques influencent votre prise de décision**

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre engagement dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Managers (page 41) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre gestion des risques liés au climat au moyen d'activités d'intégration, de mobilisation et de vote par procuration liées aux facteurs ESG (pages 6 et 7) :

[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)

## **C2.3**

**(C2.3) Avez-vous relevé des risques inhérents aux changements climatiques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?**

Oui



## C2.3a

**(C2.3a) Donnez des précisions sur les risques relevés qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.**

---

### Identificateur

Risque 1

### À quel endroit de la chaîne de valeur le facteur de risque intervient-il?

Portefeuille des services bancaires

### Type de risque et principal facteur de risque lié au climat

Nouvelle réglementation

Mécanismes de tarification du carbone

### Principale incidence financière potentielle

### Mise en correspondance entre le type de risques climatiques et la classification du risque du secteur des services financiers traditionnels

### Description propre à l'organisation

BMO est exposé à des risques liés à des événements environnementaux et à des conditions météorologiques extrêmes qui pourraient perturber ses activités, avoir une incidence sur ses clients et ses contreparties et entraîner une baisse des bénéfices et une hausse des pertes. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de gestion de la continuité des activités nous fournissent la feuille de route et les outils qui aideraient le rétablissement, le maintien et la gestion des activités et des processus essentiels en cas d'interruption des activités.

BMO est également exposé à des risques liés aux emprunteurs qui pourraient subir des pertes financières ou une augmentation des coûts d'exploitation en raison de litiges ou de politiques liés au climat, comme la tarification des émissions de carbone, ou qui peuvent connaître une baisse des revenus à mesure que les technologies nouvelles et émergentes perturbent ou remplacent la demande pour certains produits, services et marchandises. En tant que banque mondiale, nous visons à favoriser la transformation vers une économie carboneutre en collaborant avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en partie grâce à la création de l'Institut pour le climat de BMO annoncée en mars 2021 et de notre équipe Transition énergétique.

Des risques juridiques et réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, dans nos activités et celles de nos clients en ce qui concerne le changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de nos divulgations relatives à ces questions. Les risques liés à ces enjeux pourraient également avoir une incidence sur nos clients, nos fournisseurs ou d'autres parties prenantes, ce qui pourrait entraîner de nouveaux risques commerciaux ou de réputation. À l'échelle mondiale, des litiges ou des mesures d'application liés au climat pourraient découler de nouvelles obligations plus strictes en matière de gestion et de déclaration des risques liés au climat.

Consultez notre Rapport annuel 2022 (page 74) :  
[https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo\\_FRar2022.pdf](https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf)

### **Horizon temporel**

### **Probabilité**

### **Ampleur de l'incidence**

### **Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?**

### **Incidence financière potentielle (devise)**

### **Incidence financière potentielle – minimale (devise)**

### **Incidence financière potentielle – maximale (devise)**

### **Explication de l'incidence financière chiffrée**

### **Coût de la réponse au risque**

### **Description de la réponse et explication du calcul du coût**

Nous considérons les risques physiques et de transition découlant des changements climatiques comme des risques transversaux, conformément à notre politique générale approuvée par le conseil d'administration en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux à l'échelle de l'organisation. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la compréhension des répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. Pour éviter une surexposition dans une région ou un secteur

d'activité susceptible d'être exposé aux risques climatiques, nous veillons à ce que notre portefeuille de crédit demeure diversifié. Nous continuons d'effectuer des examens sectoriels de notre portefeuille de crédit afin d'évaluer notre exposition aux secteurs sujets aux risques climatiques.

Nous élaborons un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'explorer les vulnérabilités liées au climat et d'améliorer notre résilience aux risques climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC. Le programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques tire parti des capacités de gestion des risques existantes et de l'expertise propre au climat. Ce programme comprend l'évaluation des risques de transition et des risques physiques, lorsqu'ils sont présents et potentiellement importants, pour un éventail de portefeuilles sujets aux risques climatiques, et nous continuerons à élargir les analyses à l'échelle des secteurs et des types de risque, conformément aux politiques internes et aux exigences réglementaires applicables. L'utilisation de l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques liés au climat est relativement nouvelle et évolue rapidement. À mesure que nous approfondissons nos connaissances sur les répercussions climatiques et que nous prenons en considération des scénarios climatiques complets, et que les techniques de modélisation des données et la disponibilité des données s'amélioreront, nous nous attendons à ce que notre approche d'analyse de ces scénarios évolue. Ces analyses permettront de repérer les expositions potentielles à des risques financiers importants et orienteront notre stratégie d'affaires en ce qui concerne les changements climatiques.

Nous continuons d'évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité décisionnelle des diverses approches de mesure, d'évaluation et de production de rapports, ainsi que la façon dont elles pourraient être intégrées à notre programme de gestion des risques climatiques et aux divulgations connexes.

Consultez notre Rapport annuel 2022 (page 112) :  
[https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo\\_FRar2022.pdf](https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf)

## **Commentaires**

Consultez les pages 29 à 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur nos processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

Consultez les discussions et les analyses de la direction de notre Rapport annuel 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont la Banque perçoit et aborde ses risques climatiques et ses autres risques environnementaux et sociaux (pages 74 et 110 à 113) : [https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo\\_FRar2022.pdf](https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf)

## C2.4

**(C2.4) Avez-vous relevé des occasions liées au climat qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?**

Oui

### C2.4a

**(C2.4a) Donnez des précisions sur les occasions relevées qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.**

---

#### Identificateur

Occasion 1

#### À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?

Opérations directes

#### Type d'occasion :

Efficacité des ressources

#### Principale source de l'occasion liée au climat

Relocalisation dans des immeubles plus efficaces

#### Principale incidence financière potentielle

Réduction des coûts indirects (exploitation)

#### Description propre à l'organisation

Nous poursuivons nos efforts visant à réduire l'incidence environnementale des activités de BMO en améliorant notre efficacité opérationnelle. Notre gestion environnementale comprend la décarbonisation de notre portefeuille immobilier, l'intégration des principes de l'économie circulaire dans nos décisions d'achat et la promotion de solutions novatrices dans notre programme de carboneutralité. Consultez notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur nos efforts en matière d'efficacité opérationnelle (pages 50 à 52), qui sont liés aux économies de coûts énergétiques : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

#### Horizon temporel

#### Probabilité

#### Ampleur de l'incidence

#### Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?

## **Incidence financière potentielle (devise)**

## **Incidence financière potentielle – minimale (devise)**

## **Incidence financière potentielle – maximale (devise)**

## **Explication de l'incidence financière chiffrée**

## **Coût de réalisation de l'occasion**

### **Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût**

Nos lignes directrices en matière de conception et de construction durables comprennent des spécifications pour des opérations et des résultats écoénergétiques dans la construction des bureaux et des succursales de détail de BMO, ainsi que dans le cadre de projets de rénovation. Nous continuons d'intégrer plus de matériaux durables dans les nouveaux projets de construction et de rénovation dans les installations de BMO. Dans la mesure du possible, nous achetons des matériaux de construction fabriqués localement, ainsi que des matériaux contenant du contenu recyclé, afin de réduire notre incidence sur l'environnement.

Nos lignes directrices sont fondées sur les meilleures pratiques du secteur recensées par le Conseil du bâtiment durable du Canada et des États-Unis, l'International WELL Building Institute et d'autres organismes. Nous avons obtenu la cote santé-sécurité WELL pour nos 15 principaux immeubles de bureaux en Amérique du Nord.

Nous maintenons la certification ISO 14001 dans deux immeubles de bureaux de BMO au Canada, et nous avons obtenu la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) dans bon nombre de nos bureaux et de nos succursales partout dans le monde.

## **Commentaires**

---

### **Identificateur**

Occasion 2

### **À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?**

Portefeuille des services bancaires

### **Type d'occasion**

Marchés

### **Principale source de l'occasion liée au climat**

Accès à de nouveaux marchés

### **Principale incidence financière potentielle**

Augmentation des revenus grâce à l'accès à des marchés nouveaux et émergents

### **Description propre à l'organisation**

L'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 nécessitera une transformation dans tous les secteurs de l'économie. En tant que banque mondiale, nous cherchons à faciliter cette transformation en collaborant avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment en trouvant et en mettant en œuvre des solutions pour le climat qui permettent d'atteindre des objectifs de carboneutralité et de justice sociale. Nos clients joueront un rôle essentiel dans la transition vers une économie carboneutre, et nous croyons que cette transition présentera des occasions, qu'il s'agisse de gains en efficacité ou de demande croissante de la clientèle pour des produits de finance durable et de finance de transition. Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre ambition et notre stratégie climatiques (pages 16 à 18) ainsi que sur les partenariats avec les clients et sur les produits (pages 22 et 23) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

### **Horizon temporel**

### **Probabilité**

### **Ampleur de l'incidence**

### **Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?**

### **Incidence financière potentielle (devise)**

### **Incidence financière potentielle – minimale (devise)**

### **Incidence financière potentielle – maximale (devise)**

### **Explication de l'incidence financière chiffrée**

### **Coût de réalisation de l'occasion**

### **Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût**

Dans le cadre de son ambition climatique, BMO s'engage à être le principal partenaire de ses clients dans la transition vers un monde carboneutre. Nous nous engageons à aider nos clients à s'adapter aux changements climatiques en leur offrant une gamme personnalisée de produits et de services écologiques de conseil, de placement et de prêt afin de les aider à passer à une économie mondiale carboneutre.

Par exemple, l'acquisition de Radicle renforce l'engagement de BMO à aider nos clients à comprendre et à gérer les risques et les occasions liés à la transition énergétique. Elle nous permettra d'améliorer notre capacité à soutenir nos clients en les conseillant sur les occasions de décarbonisation, de faciliter l'analyse de la transition vers la carboneutralité et de favoriser les incitatifs économiques liés à la décarbonisation.

### **Commentaire**

---

#### **Identificateur**

Occasion 3

#### **À quel endroit de la chaîne de valeur l'occasion se présente-t-elle?**

Investissements (gestion d'actifs) – Portefeuille

#### **Type d'occasion**

Produits et services

#### **Principale source de l'occasion liée au climat**

Conception ou expansion d'une gamme de produits et de services à faibles émissions

#### **Principale incidence financière potentielle**

Augmentation des revenus découlant de la demande accrue de produits et services

#### **Description propre à l'organisation**

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour connaître la façon dont nos équipes de placement tiennent compte des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents (pages 53 à 62), ainsi que des renseignements sur nos produits et nos solutions pour les investisseurs qui cherchent à prendre en compte et à atténuer les risques importants à long terme liés aux facteurs ESG (pages 63 à 65) : <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

BMO Gestion mondiale d'actifs gère des produits et des solutions liés au climat qui permettent à nos clients de s'associer à des entreprises qui font des progrès en matière de gestion des risques climatiques ou de recherche d'occasions liées au climat. Veuillez consulter notre site Web ou le dernier prospectus déposé pour les FNB BMO ESG et les fonds d'investissement responsable à gestion active : <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutional/investment-solutions/>

**Horizon temporel**

**Probabilité**

**Ampleur de l'incidence**

**Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?**

**Incidence financière potentielle (devise)**

**Incidence financière potentielle – minimale (devise)**

**Incidence financière potentielle – maximale (devise)**

**Explication de l'incidence financière chiffrée**

**Coût de réalisation de l'occasion**

**Stratégie permettant de saisir les occasions et explication du calcul du coût**

**Commentaires**

## **C3. Stratégie d'affaires**

### **C3.1**

**(C3.1) La stratégie de votre organisation comprend-elle un plan de transition climatique qui est conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C?**

#### **Rangée 1**

---

**Plan de transition climatique**

Oui, nous avons un plan de transition climatique qui est conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

**Plan de transition climatique accessible au public**


Non



### Mécanisme par lequel les commentaires des actionnaires sur votre plan de transition climatique sont recueillis

#### Joignez tout document pertinent détaillant votre plan de transition climatique (facultatif)

Notre plan de transition actuel est axé sur les secteurs qui font l'objet de cibles établies conformément à nos engagements dans le cadre de l'alliance bancaire Net Zéro et à nos objectifs de durabilité opérationnelle. Il a été approuvé par notre conseil d'administration, mais n'est pas encore public. Veuillez consulter notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre engagement envers l'alliance bancaire Net Zéro, nos cibles de portefeuille et nos plans de transition (pages 37, 51 à 55) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

 BMO\_2022\_Rapport climatique\_FR-1.pdf

## C3.2

### (C3.2) Votre organisation utilise-t-elle une analyse de scénarios liés aux changements climatiques pour étayer sa stratégie d'affaires?

	Utilisation de l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques pour orienter la stratégie d'affaires
Rangée 1	Oui, une analyse quantitative.

## C3.2a

### (C3.2a) Donnez des précisions sur l'utilisation d'analyses de scénarios liés aux changements climatiques par votre organisation.

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
			Nous avons établi un cadre et un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'évaluer les vulnérabilités liées au climat et d'améliorer notre résilience aux risques climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC. En 2022, une équipe élargie d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques au sein de la Gestion des risques, en collaboration avec un groupe de travail (composé de membres de nos groupes d'exploitation, d'autres équipes Gestion des risques, de l'équipe Durabilité et de

Scénario relatif aux changements climatiques	Couverture de l'analyse de scénarios	Alignement du scénario en fonction de la limitation de la hausse des températures	Paramètres, hypothèses et choix analytiques
			<p>l'équipe Technologie et opérations), a travaillé au renforcement de notre capacité interne à effectuer des analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques. Par son approche globale et multidisciplinaire, le groupe de travail cherche à favoriser l'uniformité de la conception et à mettre en œuvre un programme reproductible d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques en tirant parti des capacités existantes de simulation de crise et en y ajoutant une expertise propre au climat.</p> <p>Consultez les pages 32 et 33 et 37 à 49 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur l'approche d'évaluation de l'exposition de nos portefeuilles aux risques liés au climat : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p>

## C3.2b

**(C3.2b) Fournissez des renseignements sur les questions centrales auxquelles votre organisation cherche à répondre au moyen de l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques, et résumez les résultats relatifs à ces questions.**

### Rangée 1

#### Questions centrales

Consultez les pages 32 et 33 et 37 à 49 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur l'approche d'évaluation de l'exposition de nos portefeuilles aux risques liés au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

**Résultats de l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques en ce qui a trait aux questions centrales**

### C3.3

**(C3.3) Décrivez où et comment les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont influé sur votre stratégie.**

	Les risques et les occasions liés aux changements climatiques ont-ils eu une incidence sur votre stratégie concernant cet enjeu?	Description de l'influence
Produits et services	Oui	Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre ambition et notre stratégie climatiques (pages 16 à 18) ainsi que sur les partenariats avec les clients et sur les produits (pages 22 et 23) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>
Chaîne d'approvisionnement ou chaîne de valeur	Oui	Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre ambition et notre stratégie en matière de climat (pages 16 à 18) et sur le travail lié aux facteurs ESG dans la chaîne d'approvisionnement (page 31) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>
Investissement dans la recherche et le développement	Oui	Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre ambition et notre stratégie climatiques (pages 16 à 18), l'Institut pour le climat (pages 20 et 21) et les rassemblements pour la lutte contre les changements climatiques (pages 24 à 26) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>
Opérations	Oui	Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre ambition et notre stratégie climatiques (pages 16 à 18) et nos opérations (page 19) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>

### C3.4

**(C3.4) Décrivez où et comment les risques et les occasions liés au climat ont influé sur votre planification financière.**

	Éléments de planification financière ayant été influencés	Description de l'influence
Rangée 1	Revenus Coût indirect Dépenses en immobilisations Accès aux capitaux Actifs Passifs	Consultez les discussions et l'analyse de la direction de notre Rapport annuel 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont la Banque perçoit et aborde ses risques climatiques, environnementaux et sociaux ainsi que ses occasions connexes (pages 74 et 110 à 113) : <a href="https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf">https://www.bmo.com/ir/archive/fr/bmo_FRar2022.pdf</a>

### C3.5

**(C3.5) Dans la comptabilité de votre organisation, indiquez-vous les dépenses et les revenus qui correspondent à la transition climatique de votre organisation?**

	Détermination des dépenses et des revenus qui correspondent à la transition climatique de votre organisation
Rangée 1	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.

### C-FS3.6

**(C-FS3.6) Le cadre de gestion des politiques pour les activités de votre portefeuille comprend-il des exigences liées aux changements climatiques pour les clients et les entités émettrices, ou des politiques d'exclusion?**

	Cadre de politiques pour les activités du portefeuille qui comprennent des exigences liées au climat pour les clients ou les entités émettrices, ou des politiques d'exclusion
Rangée 1	Oui, notre cadre comprend à la fois des politiques comportant des exigences en matière de climat pour les clients et les entités émettrices et des politiques d'exclusion liées au climat.

## C-FS3.6a

**(C-FS3.6a) Fournissez des précisions sur les politiques comportant des exigences liées aux changements climatiques que les clients et les entités émettrices doivent respecter.**

---

### **Portefeuille**

Services bancaires (banque)

### **Type de politique**

Politique de gestion des risques

### **Couverture du portefeuille de la politique**

100

### **Disponibilité de la politique**

Non accessible au public

### **Joignez les documents pertinents liés à votre politique**

### **Critères requis pour les clients et les entités émettrices**

Aucun critère requis

### **Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères**

Opérations directes seulement

### **Échéancier pour le respect des critères de la politique**

Aucun échéancier

### **Secteurs d'activité couverts par la politique**

Énergie

### **Exceptions à la politique fondées sur**

### **Expliquez comment les critères requis, la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées**

Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social à l'échelle de l'organisation dans les directives de financement Gestion du risque environnemental et social et ses évaluations : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

## **Type de politique**

Politique d'engagement

Politique d'investissement durable ou responsable

Vote par procuration

Autre (veuillez préciser)

- 1) Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : l'approche de BMO Gestion mondiale d'actifs est conforme aux recommandations du GIFCC et est publiée sur notre site Web : <https://www.bmogam.com/ca-fr/placements/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/> 2) Lignes directrices en matière de gouvernance

## **Couverture du portefeuille de la politique**

## **Disponibilité de la politique**

Accessible au public

## **Joignez les documents pertinents liés à votre politique**

## **Critères requis pour les clients et les entités émettrices**

Autre (veuillez préciser)

- Établissez une cible de réduction des émissions fondée sur des données scientifiques, conformément aux directives de l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM).

## **Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères**

Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

## **Échéancier pour le respect des critères de la politique**

Aucun échéancier

## **Secteurs d'activité couverts par la politique**

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base

Aliments, boissons et tabac

Produits ménagers et d'hygiène personnelle  
Équipement et services de soins de santé  
Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie  
Logiciels et services informatiques  
Matériel informatique et équipement technologique  
Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs  
Services de télécommunications  
Médias et divertissement  
Services publics  
Immobilier  
Autre (veuillez préciser)  
Les politiques relatives aux attentes de l'entreprise sont propres aux sociétés émettrices.

### **Exceptions à la politique fondées sur**

#### **Expliquez comment les critères requis, la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées**

Pour les actifs inclus dans notre engagement dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Managers, nos exigences en matière d'évaluation de l'alignement sur la carboneutralité comprennent les champs d'application 1 et 2, les émissions importantes du champ d'application 3 et les cibles d'émissions sous réserve de la disponibilité des données. Nous collaborons avec les entités émettrices afin de répondre à ces exigences. Les objectifs de carboneutralité sont gérés au niveau du portefeuille. De façon plus générale, nous publions un énoncé des attentes à l'égard des pratiques environnementales pour nos sociétés émettrices : <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

Alors que nous menons nos activités d'investissement responsable au nom de nos clients, nous croyons qu'il est important qu'ils connaissent les politiques et les approches que nous avons élaborées. Nous rendons ces documents accessibles au public et nous espérons les promouvoir à titre de meilleure pratique auprès des autres investisseurs. Consultez les politiques et approches de BMO Gestion mondiale d'actifs en matière d'investissement responsable ici : <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

### **C-FS3.6b**

**(C-FS3.6b) Fournissez des précisions sur vos politiques d'exclusion relatives aux secteurs ou aux activités exposés ou contribuant aux risques liés aux changements climatiques.**

**Portefeuille**

Services bancaires (banque)

**Type de politique d'exclusion**

Charbon thermique

**Année de la mise en œuvre de l'exclusion**

2021

**Échéancier pour l'élimination progressive complète**

Autre – veuillez préciser

BMO n'accordera pas de financement lorsque le produit est destiné principalement à l'implantation d'une nouvelle centrale thermique propre alimentée au charbon ou d'une nouvelle mine de charbon thermique, ou à l'expansion importante d'une telle centrale ou mine. Toutes les demandes concernant le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) seront examinées au cas par cas.

**Application**

Nouvelles affaires et investissements pour de nouveaux projets

**Pays ou région auquel la politique d'exclusion s'applique**

Canada  
États-Unis

**Description**

Consultez notre Déclaration sur les prêts liés au charbon ici : [https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2021/03/BMO\\_Stmt\\_Coal\\_Lending\\_FR\\_Mar2021\\_accessible.pdf](https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2021/03/BMO_Stmt_Coal_Lending_FR_Mar2021_accessible.pdf)

**Portefeuille**

Services bancaires (banque)

**Type de politique d'exclusion**

Pétrole et gaz extraits en Arctique

**Année de la mise en œuvre de l'exclusion**

2020

**Échéancier pour l'élimination progressive complète**

Autre – veuillez préciser

Nous avons l'intention d'éviter le financement direct de tout projet ou de toute transaction qui comprend l'exploration ou la mise en valeur dans le Refuge faunique national de l'Arctique.

**Application**

Nouvelles affaires et investissements pour de nouveaux projets

**Pays ou région auquel la politique d'exclusion s'applique**

États-Unis



## Description

Nous avons l'intention d'éviter le financement direct de tout projet ou de toute transaction qui comprend l'exploration ou la mise en valeur dans le Refuge faunique national de l'Arctique. Les États-Unis sont la seule région visée, car c'est là que se trouve le Refuge faunique national de l'Arctique.

---

## Portefeuille

Placements (gestion d'actifs)

## Type de politique d'exclusion

Charbon thermique

Autre (veuillez préciser)

Pétrole non conventionnel

## Année de la mise en œuvre de l'exclusion

2021

## Échéancier pour l'élimination progressive complète

Autre – veuillez préciser

Aucun échéancier d'élimination progressive, car il s'agit de politiques d'exclusion appliquées à certains fonds d'investissement responsable à gestion active.

## Application

## Pays ou région auquel la politique d'exclusion s'applique

Autre (veuillez préciser)

Toutes les régions applicables au sein de certains fonds d'investissement responsable à gestion active et visés par une politique d'exclusion.

## Description

Ces exclusions sont incluses dans notre cadre interne de gouvernance des facteurs ESG qui s'applique uniquement à certains fonds d'investissement responsable à gestion active. Ces exclusions sont limitées à certains seuils, comme le pourcentage des revenus ou de la production d'énergie.

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs (pages 53 à 62) pour en savoir davantage sur l'intégration des facteurs ESG : <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

Consultez aussi notre dernier prospectus déposé sur la façon dont les exclusions sont intégrées à certains fonds d'investissement responsable à gestion active : [https://www.bmo.com/assets/pdfs/gam/bmo\\_mutual\\_funds\\_sp\\_may\\_30\\_2023\\_fr.pdf](https://www.bmo.com/assets/pdfs/gam/bmo_mutual_funds_sp_may_30_2023_fr.pdf)

## C-FS3.7

**(C-FS3.7) Votre organisation inclut-elle des exigences liées aux changements climatiques dans le cadre de son processus de sélection et de sa collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes?**

Exigences liées aux changements climatiques incluses dans le processus de sélection et la collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes	
Rangée 1	Oui

### C-FS3.7a

**(C-FS3.7) Fournissez des détails sur les exigences liées aux changements climatiques incluses dans votre processus de sélection et votre collaboration avec des gestionnaires d'actifs externes.**

#### Couverture

Tous les actifs gérés à l'externe

#### Mécanismes utilisés pour inclure les exigences liées aux changements climatiques dans la sélection des gestionnaires d'actifs externes

Autre (veuillez préciser)

Approche qualitative et quantitative pour l'évaluation des gestionnaires d'actifs externes

#### Décrivez la façon dont vous surveillez les gestionnaires d'actifs et collaborez avec eux pour vous assurer que les activités de placement sont conformes à votre stratégie climatique

Nous adoptons une approche qualitative et quantitative pour l'évaluation des gestionnaires d'actifs externes, qui peut notamment comprendre toute combinaison des mécanismes énumérés ci-dessous. Notre approche peut comprendre :

- Poser des questions au gestionnaire tiers au sujet de son approche à l'égard des risques liés au climat et de l'intégration des facteurs ESG lors de la gestion du fonds d'investissement.
- Demander au gestionnaire de fonds s'il est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies ou d'autres engagements liés à l'investissement responsable et aux facteurs ESG.
- Demander au gestionnaire tiers s'il utilise des mesures internes ou externes d'évaluation des facteurs ESG, des recherches, des données et des cotes ou classements sur les sociétés émettrices.
- Passer en revue les placements du fonds d'investissement pour s'assurer qu'il ne comporte pas de retardataires ESG fondés sur des cotes ou des classements ESG externes (p. ex., MSCI).
- Faire appel à l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs pour effectuer une évaluation qui tient compte des éléments suivants :

- i. vérifier les enjeux climatiques auxquels le Fonds prétend répondre, et déterminer si une stratégie défendable a été mise en place pour indiquer que des progrès peuvent être réalisés à l'égard de ces enjeux;
- ii. déterminer si des pratiques ou des comportements flagrants du gestionnaire de fonds ou des parties prenantes du fonds nuisent au progrès.

## C-FS3.8

**(C-FS3.8) Votre organisation inclut-elle des engagements dans ses ententes de financement pour tenir compte de ses politiques relatives aux changements climatiques et les faire respecter?**

Engagements liés aux changements climatiques dans les ententes de financement	
Rangée 1	Oui

## C-FS3.8a

**(C-FS3.8a) Fournissez des détails sur les engagements inclus dans les ententes de financement de votre organisation afin de refléter et de faire appliquer vos politiques relatives aux changements climatiques.**

Types d'engagements utilisés	Catégorie d'actif et types de produits	Couverture des engagements	Veillez préciser
La clause relative à l'objet ou à l'utilisation du produit fait référence à un projet durable La marge ou la tarification dépend des critères de durabilité Niveau minimal d'actifs verts imposé Mandat de représentation pour obtenir la vérification par un tiers Engagements liés à la conformité à vos politiques	Prêts aux entreprises Prêts aux particuliers Affaires immobilières Prêts hypothécaires pour particuliers Financement du commerce international Financement d'actifs Financement de projets Prise ferme de titres de créance et de participation		Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social à l'échelle de l'organisation dans sa politique générale sur les risques environnementaux et sociaux, son cadre de gestion globale des risques, ses directives de financement Gestion du risque environnemental et social et ses évaluations de la cote de risque environnemental et social.  Consultez les discussions et les analyses de la direction de notre Rapport annuel 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont la Banque perçoit et aborde ses risques climatiques et ses autres risques environnementaux et sociaux (pages 74 et 110 à 113). Rapport annuel aux actionnaires 2022 de BMO Groupe financier

## C4. Cibles et rendement

### C4.1

**(C4.1) Une cible d'émission existait-elle pour votre organisation au cours de l'année de déclaration?**

Cible absolue

Cible du portefeuille

### C4.1a

**(C4.1a) Fournissez des précisions sur votre (vos) cible(s) de réduction des émissions absolues et sur les progrès que vous avez réalisés par rapport à ces cibles.**

---

**Numéro de référence de la cible**

Cible absolue 1

**Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

**Ambition cible**

**Année d'établissement de la cible**

2021

**Couverture de la cible**

À l'échelle de l'organisation

**Champ(s) d'application**

Champ d'application 1

Champ d'application 2

**Méthode de comptabilisation du champ d'application 2**

Selon l'emplacement

**Catégorie(s) du champ d'application 3**

**Année de référence**

2019

**Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 1 (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

45 672

**Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 2 (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

90 457

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 1 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux biens et services achetés visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 2 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux biens d'équipement visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 3 du champ d'application 3 : Émissions résultant d'activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les champs d'application 1 ou 2) visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 4 du champ d'application 3 : Émissions résultant du transport et de la distribution en amont visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 5 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux déchets produits par les activités visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 6 du champ d'application 3 : Émissions résultant de déplacements professionnels visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 7 du champ d'application 3 : Émissions résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 8 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux actifs loués en amont visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 9 du champ d'application 3 : Émissions résultant du transport et de la distribution en aval visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 10 du champ d'application 3 : Émissions résultant du traitement des produits vendus visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 11 du champ d'application 3 : Émissions résultant de l'utilisation de produits vendus visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 12 du champ d'application 3 : Émissions résultant du traitement des produits vendus en fin de cycle visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 13 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux actifs loués en aval visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 14 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux franchises visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 15 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux investissements visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Autres émissions (en amont) de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 3 (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Autres émissions (en aval) de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 3 (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions totales de l'année de référence pour le champ d'application 3 visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Total des émissions de l'année de référence visées par la cible dans tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

136 129

**Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 1 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 1**

100

**Émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 2 en pourcentage du total des émissions pour l'année de référence pour le champ d'application 2**

100

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 1 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux biens et services achetés visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 1 du champ d'application 3 : Biens et services achetés (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 2 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux biens d'équipement visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 2 du champ d'application 3 : Biens d'équipement (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 3 du champ d'application 3 : Émissions résultant d'activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les champs d'application 1 ou 2) visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 3 du champ d'application 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les champs d'application 1 ou 2) (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 4 du champ d'application 3 : Émissions résultant du transport et de la distribution en amont visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour catégorie 4 du champ d'application 3 : Transport et distribution en amont (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 5 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux déchets produits par les activités visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 5 du champ d'application 3 : Déchets produits par les activités (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 6 du champ d'application 3 : Émissions résultant de déplacements professionnels visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 6 du champ d'application 3 : Déplacements professionnels (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 7 du champ d'application 3 : Émissions résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 7 du champ d'application 3 : Trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 8 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux actifs loués en amont visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 8 du champ d'application 3 : Actifs loués en amont (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 9 du champ d'application 3 : Émissions résultant du transport et de la distribution en aval visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 9 du champ d'application 3 : Transport et distribution en aval (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 10 du champ d'application 3 : Émissions résultant du traitement des produits vendus visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 10 du champ d'application 3 : Traitement des produits vendus (tonnes métriques d'équivalent CO2)**



**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 11 du champ d'application 3 : Émissions résultant de l'utilisation des produits vendus visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 11 du champ d'application 3 : Utilisation des produits vendus (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 12 du champ d'application 3 : Émissions résultant du traitement des produits vendus en fin de cycle visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 12 du champ d'application 3 : Traitement des produits vendus en fin de cycle (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 13 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux actifs loués en aval visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 13 du champ d'application 3 : Actifs loués en aval (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 14 du champ d'application 3 : Émissions attribuables aux franchises visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 14 du champ d'application 3 : Franchises (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Émissions de l'année de référence pour la catégorie 15 du champ d'application 3 : Émissions d'investissement visées par la cible en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour la catégorie 15 du champ d'application 3 : Investissement (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Autres émissions (en amont) de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 3 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 3, Autres émissions (en amont) (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Autres émissions (en aval) de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 3 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 3, Autres émissions (en aval) (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Total des émissions de l'année de référence visées par la cible pour le champ d'application 3 en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour le champ d'application 3 (dans toutes les catégories du champ d'application 3)**

**Émissions de l'année de référence visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés en pourcentage du total des émissions de l'année de référence pour tous les champs d'application sélectionnés**

100

**Année cible**

2030

**Réduction de la cible par rapport à l'année de référence (%)**

30

**Émissions totales pour l'année cible visées par la cible pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>) [calcul automatique]**

95 290,3

**Émissions du champ d'application 1 pour l'année de déclaration visées par la cible (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

34 083

**Émissions visées par la cible au cours de l'année de déclaration pour le champ d'application 2 (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

54 788

**Champ d'application 3, catégorie 1 : Émissions attribuables aux biens et services achetés visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Champ d'application 3, catégorie 2 : Émissions attribuables aux biens d'équipement visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Champ d'application 3, catégorie 3 : Émissions résultant d'activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans les champs d'application 1 ou 2) visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Champ d'application 3, catégorie 4 : Émissions résultant du transport et de la distribution en amont visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Champ d'application 3, catégorie 5 : Émissions attribuables aux déchets produits par les activités visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 6 : Émissions résultant de déplacements professionnels visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 7 : Émissions résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 8 : Émissions attribuables aux actifs loués en amont visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 9 : Émissions résultant du transport et de la distribution en aval visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 10 : Émissions résultant du traitement des produits vendus visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 11 : Émissions résultant de l'utilisation des produits vendus visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 12 : Émissions résultant du traitement des produits vendus en fin de cycle au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 13 : Émissions attribuables aux actifs loués en avant visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

**Champ d'application 3, catégorie 14 : Émissions attribuables aux franchises visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Champ d'application 3, catégorie 15 : Émissions d'investissement visées par la cible au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Autres émissions (en amont) visées par la cible au cours de l'année de déclaration pour le champ d'application 3 (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Autres émissions (en aval) visées par la cible au cours de l'année de déclaration pour le champ d'application 3 (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions totales visées par la cible au cours de l'année de déclaration pour le champ d'application 3 (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Émissions totales visées par la cible au cours de l'année de déclaration pour tous les champs d'application sélectionnés (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>) [calcul automatique]**

88 871

**Cette cible couvre-t-elle les émissions liées aux terres?**

Non, elle ne couvre pas les émissions liées aux terres (p. ex., autres que la méthodologie FLAG de l'initiative SBT).

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

115,7186688117

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

En 2021, nous avons établi une nouvelle cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre opérationnelles de 30 % d'ici 2030 par rapport à celles de 2019 au moyen d'approches scientifiques (contraction absolue) en misant sur la carboneutralité de nos activités (depuis 2010) et en atteignant l'objectif d'obtenir 100 % de notre électricité à l'échelle mondiale en investissant dans l'énergie renouvelable (depuis 2020). La cible couvre la totalité des émissions pour les champs d'application 1 et 2, sans exclusion.

### **Plan pour atteindre la cible et progrès réalisés jusqu'à la fin de l'année de déclaration**

Bien que le « pourcentage de la cible atteinte » soit supérieur à 100, nous avons indiqué que l'état d'avancement de la cible était en cours, car nous n'avons pas encore atteint la fin de l'exercice cible de 2030.

En 2022, nous avons dépassé notre cible de 2030, en partie grâce à la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration de l'efficacité du refroidissement dans nos centres de données, et en grande partie grâce aux conditions de travail à distance liées à la COVID-19. Un retour au bureau pourrait accroître nos émissions au cours des prochaines années, mais nous continuerons de viser une réduction de 30 % par rapport au niveau de référence de 2019.

### **Dressez la liste des initiatives de réduction des émissions qui ont le plus contribué à l'atteinte de cette cible**

## **C-FS4.1d**

**(C-FS4.1d) Veuillez fournir des précisions sur les cibles liées au climat pour votre portefeuille.**

---

#### **Numéro de référence de la cible**

Por1

#### **Année d'établissement de la cible**

2021

#### **Portefeuille**

Services bancaires (banque)

#### **Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Prêts aux entreprises

#### **Secteurs couverts par la cible**

Énergie

#### **Type de cible**

Approche de décarbonisation sectorielle

#### **Type de cible : Absolue ou intensité**

Intensité

#### **Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

#### **Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Tonnes métriques d'équivalent CO2

**Dénominateur cible**

Autre (veuillez préciser)  
TJ d'énergie primaire produite

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

5,3

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

**Fréquence des réévaluations cibles**

**Année cible intérimaire**

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

**Année cible**

2030

**Chiffre de l'année cible**

3,6

**Chiffre de l'année de déclaration**

5,6

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

-17,6470588235

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

**Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

## État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration

En cours

## Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

## Ambition cible

### Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.

La cible présentée ici reflète la cible de BMO pour les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont. Nous visons une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019. Nous mesurons l'intensité des émissions du portefeuille en tant que t éq. CO<sub>2</sub>/TJ de l'énergie primaire produite. Notre intensité de base est de 5,3 t éq. CO<sub>2</sub>/TJ pour le Canada et de 3,4 t éq. CO<sub>2</sub>/TJ pour le reste du monde.

Les chiffres représentent le portefeuille canadien et le chiffre de l'année de déclaration est celui de 2021, car il s'agit de l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées.

Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients. Cette cible serait atteignable si nous réduisions de 30 % nos émissions de CO<sub>2</sub> conformément aux initiatives sectorielles et diminuons nos émissions de CH<sub>4</sub> conformément à l'engagement mondial à l'égard du méthane du gouvernement du Canada. Cette cible est légèrement inférieure à la courbe mondiale combinée du CO<sub>2</sub> et du CH<sub>4</sub> de l'AIE jusqu'en 2030, mais représente un objectif de réduction des émissions important qui est fondé sur des observations scientifiques, ainsi que sur les politiques gouvernementales existantes et proposées harmonisées à la carboneutralité, et des initiatives sectorielles crédibles qui mèneront à la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que les efforts de décarbonisation du secteur de 2030 à 2050 s'accroissent et dépassent les trajectoires de décarbonisation à l'échelle mondiale, ce qui permettra d'atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050.

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC (pages 51 et 52) pour en savoir davantage sur nos émissions financées par le pétrole et le gaz et nos cibles : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

## Numéro de référence de la cible

Por2

## Année d'établissement de la cible

2021

**Portefeuille**

Services bancaires (banque)

**Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Prêts aux entreprises

**Secteurs couverts par la cible**

Énergie

**Type de cible**

Émissions du portefeuille

**Type de cible : Absolue ou intensité**

Absolute

**Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

t éq. CO2

**Dénominateur cible**

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

38 914 000

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

**Fréquence des réévaluations cibles**

**Année cible intérimaire**

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

**Année cible**

2030



**Chiffre de l'année cible**

29 574 000

**Chiffre de l'année de déclaration**

19 320 000

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

209,7858672377

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

**Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

**Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

**Ambition cible**

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

La cible présentée ici reflète la cible de BMO pour les émissions du champ d'application 3 uniquement de nos emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont. Nous visons une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019.

Le chiffre de l'année de déclaration est celui de 2021, car il s'agit de l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées pour ce portefeuille.

Nous utilisons les données détaillées sur les futures sources d'énergie primaire mondiales et canadiennes dans le scénario de carboneutralité du GCAM pour modéliser les émissions liées à la combustion d'énergie primaire et comprendre les changements technologiques connexes. Les parcours de carboneutralité du GCAM montrent une réduction de 24 % des émissions provenant de la combustion d'énergie primaire d'ici 2030, pour le Canada et à l'échelle mondiale. Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients. Elle pourrait être le résultat d'une réduction de la demande mondiale de pétrole et de gaz, de l'utilisation de la technologie

de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de l'économie, de l'augmentation des utilisations de rechange pour les produits pétroliers et gaziers et de la décision stratégique de BMO annoncée en 2019 de renoncer au pétrole et au gaz non canadiens.

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC (pages 51 et 52) pour en savoir davantage sur nos émissions financées par le pétrole et le gaz et nos cibles : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

**Numéro de référence de la cible**

Por3

**Année d'établissement de la cible**

2021

**Portefeuille**

Services bancaires (banque)

**Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Prêts aux entreprises

**Secteurs couverts par la cible**

Services publics

**Type de cible**

Approche de décarbonisation sectorielle

**Type de cible : Absolue ou intensité**

Intensité

**Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Tonnes métriques d'équivalent CO2

**Dénominateur cible**

Autre (veuillez préciser)

MWh d'électricité produite

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

0,2

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

**Fréquence des réévaluations cibles**

**Année cible intérimaire**

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

**Année cible**

2030

**Chiffre de l'année cible**

0,06

**Chiffre de l'année de déclaration**

0,16

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

28,5714285714

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

**Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

**Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

**Ambition cible**

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

La cible présentée ici reflète la cible de BMO par rapport à notre portefeuille canadien de producteurs d'énergie pure et à la part des activités de production d'électricité dans les secteurs de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Nous ciblons une intensité d'émissions de carbone du portefeuille canadien de 0,06 t éq. CO<sub>2</sub>/MWh d'ici 2030, soit une réduction de 45 %, qui correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable. L'année de déclaration est 2020, car il s'agit de l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées pour ce portefeuille.

Nous avons mesuré l'intensité des émissions physiques en tonnes de dioxyde de carbone par mégawatt-heure d'électricité produite (t éq. CO<sub>2</sub>/MWh) et nous avons évalué notre alignement avec l'Accord de Paris en utilisant le scénario de carboneutralité du GCAM pour les émissions du secteur de l'électricité canadien. Dans ce scénario, le secteur canadien de l'électricité atteindra des émissions négatives nettes d'ici 2035 en raison de l'application de technologies de réduction des émissions, comme la bioénergie avec captage et stockage du carbone (BECCS). La trajectoire de carboneutralité du GCAM affiche une intensité d'émissions nettes zéro pour le Canada de 0,05 t éq. CO<sub>2</sub>/MWh, et atteindra 0,06 t éq. CO<sub>2</sub>/MWh en 2030, ce qui correspond à une réduction de 63 % d'ici 2030. L'intensité carbonique de base de 0,11 t éq. CO<sub>2</sub>/MWh du portefeuille canadien est sous la moyenne de la trajectoire de carboneutralité du GCAM. Le scénario de carboneutralité du GCAM montre qu'au Canada, la part de la production d'électricité à faibles émissions de carbone atteindra 88 % d'ici 2030. En 2019, la part de production d'électricité à faibles émissions de carbone dans le portefeuille de BMO est de 78 %.

Cette cible fait partie de l'engagement de BMO à l'égard de la carboneutralité dans le cadre de l'Ambition carboneutralité, qui vise à atteindre les émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050. Le Canada est déjà un chef de file mondial de la production d'électricité renouvelable et produit une plus grande part d'électricité à partir de sources non émettrices que la plupart des économies développées. Au Canada, des règlements exigent l'élimination graduelle de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030; et le gouvernement du Canada a l'intention d'investir dans le réseau électrique propre de l'avenir en soutenant l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et le déploiement de technologies de modernisation du réseau, comme le stockage d'énergie. Le Canada estime qu'il faudra doubler ou tripler l'offre d'énergie propre pour atteindre l'objectif de carboneutralité de 2050. Pour y arriver, la part du Canada dans la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables devrait atteindre 80 % d'ici 2050. Nous nous attendons à ce que le Canada élabore une stratégie visant à augmenter considérablement ses capacités de production et d'interconnexion sans émission.

---

**Numéro de référence de la cible**

Por4

**Année d'établissement de la cible**

2021

**Portefeuille**

Services bancaires (banque)

**Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Prêts aux particuliers

**Secteurs couverts par la cible**

Transport

**Type de cible**

Finance verte

**Type de cible : Absolue ou intensité**

Absolue

**Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Autre (veuillez préciser)

Proportion des prêts pour des véhicules zéro émission

**Dénominateur cible**

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

2

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

**Fréquence des réévaluations cibles**

**Année cible intérimaire**

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

**Année cible**

2035

**Chiffre de l'année cible**

100

**Chiffre de l'année de déclaration**

11

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

9,1836734694

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

**Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

**Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

**Ambition cible**

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

La cible présentée ici reflète la cible de BMO par rapport à notre portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers. Nous visons à ce que la totalité des nouveaux prêts pour de nouveaux véhicules légers et camions légers au Canada portent sur des véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035. Le chiffre de l'année de déclaration est celui de 2021, car il s'agit de l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées pour ce portefeuille.

Les gouvernements se sont fixé des objectifs de transition du parc automobile national vers des VZE. Dans le cadre des objectifs de la politique canadienne de carboneutralité, par exemple, le gouvernement du Canada a établi une cible obligatoire pour toutes les ventes de véhicules légers et de camions légers neufs qui devront être des VZE d'ici 2035. De nombreux grands fabricants automobiles se sont également engagés à choisir leurs produits en fonction d'objectifs similaires. L'objectif du gouvernement du Canada, à savoir que la totalité des nouvelles ventes de véhicules légers et de camions légers soient des véhicules VZE d'ici 2035, est un chemin plus rapide vers la carboneutralité que celui envisagé par l'AIE et, par conséquent, conforme à l'objectif de

carboneutralité de 2050. Depuis la publication initiale de notre cible, le gouvernement du Canada a mis en place des mandats de vente pour s'assurer qu'au moins 20 % des nouveaux véhicules légers et fourgonnettes vendus seront des véhicules à zéro émission d'ici 2026, et que cette proportion sera d'au moins 60 % d'ici 2030. Si elle est couronnée de succès, cette initiative favorisera l'avènement des VZE, qui s'harmonise avec les parcours de carboneutralité d'ici 2050. Si cette initiative échoue, il sera plus difficile pour BMO d'atteindre une cible de VZE à 100 % d'ici 2035. Nous surveillerons l'évolution de la situation et ajusterons nos cibles jusqu'en 2030 à mesure que les politiques gouvernementales deviendront plus claires. Cette cible s'inscrit dans l'engagement de BMO à l'égard de l'objectif de carboneutralité des émissions financées dans le cadre de ses prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires pour les émissions financées qui seront atteintes en partenariat avec nos clients.

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les émissions financées dans le secteur des véhicules automobiles personnels (Canada) et nos cibles (page 54) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

**Numéro de référence de la cible**

Por5

**Année d'établissement de la cible**

2021

**Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

**Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Toutes les catégories d'actif

**Secteurs couverts par la cible**

Tous les secteurs

**Type de cible**

Autre (veuillez préciser)

Initiative Net Zero Asset Manager – Actifs sous gestion harmonisés à la carboneutralité

**Type de cible : Absolue ou intensité**

Absolue

**Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Autre (veuillez préciser)

Partie de l'actif sous gestion harmonisé à la carboneutralité d'ici 2050

**Dénominateur cible**

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

0

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

Autre (veuillez préciser)

Pourcentage

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

100

**Fréquence des réévaluations cibles**

Autre (veuillez préciser)

Tous les cinq ans ou moins

**Année cible intérimaire**

2030

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

50

**Année cible**

2040

**Chiffre de l'année cible**

100

**Chiffre de l'année de déclaration**

11.7

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

11.7

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**



## **Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

### **État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

### **Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

### **Ambition cible**

### **Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

Notre proportion divulguée se limite à un sous-ensemble restreint de portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe à gestion active dont les mandats de placement sont conformes aux pratiques de gestion de la carboneutralité actuellement en place. Nous avons choisi, fonds par fonds, d'élargir systématiquement notre actif sous gestion participant par phases afin de nous assurer que le mandat de placement de chaque nouveau fonds participant est harmonisé à la carboneutralité et soutenu par des activités de mobilisation au moyen d'une solide stratégie de gérance. Nous sommes conscients que les catégories d'actif au sein de notre direction ne sont pas toutes harmonisées avec l'atteinte de la carboneutralité pour le moment et nous chercherons à étendre notre proportion d'actifs sous gestion participants à d'autres catégories d'actif, s'il y a lieu.

---

### **Numéro de référence de la cible**

Por6

### **Année d'établissement de la cible**

2021

### **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

### **Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Toutes les catégories d'actif

### **Secteurs couverts par la cible**

Tous les secteurs

### **Type de cible**

Autre (veuillez préciser)

Initiative Net Zero Asset Manager – Décarbonisation du portefeuille

### **Type de cible : Absolue ou intensité**

Intensité

### **Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Autre (veuillez préciser)

Pour les actifs engagés à l'égard de la NZAM, l'intensité des émissions financées du portefeuille : t éq. CO2/M\$ US investi.

**Dénominateur cible**

Autre (veuillez préciser)

100 % d'ici 2050

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

89,5

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

Autre (veuillez préciser)

Année de base et chiffres des rapports = t éq. CO2/M\$ US investi; tandis que les chiffres intermédiaires et cibles = pourcentage de réduction

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

100

**Fréquence des réévaluations cibles**

Autre (veuillez préciser)

Tous les cinq ans ou moins

**Année cible intérimaire**

2030

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

50

**Année cible**

2050

**Chiffre de l'année cible**

100

**Chiffre de l'année de déclaration**

46,05

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

-413,8095238095

## **Pondération d'agrégation utilisée**

## **Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

## **Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

## **État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

## **Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

## **Ambition cible**

## **Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

BMO Gestion mondiale d'actifs a choisi, fonds par fonds, d'élargir systématiquement ses actifs sous gestion participants par phases afin de s'assurer que le mandat de placement de chaque nouveau fonds participant est harmonisé à la carboneutralité et soutenu par des activités de mobilisation au moyen d'une solide stratégie de gérance. À mesure que des fonds supplémentaires sont inclus, une révision de la base de référence sera nécessaire.

Notre intensité carbonique de référence de 2019, déterminée par la partie participante de nos actifs engagés à l'égard de l'initiative NZAM, est de 89,5 t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ US investi; nous visons une réduction de 50 % de l'intensité carbonique d'ici 2030 et une réduction de 100 % d'ici 2050. Apprenez-en plus sur notre base de référence et nos cibles : <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/bmo-global-asset-management/>

---

## **Numéro de référence de la cible**

Por7

## **Année d'établissement de la cible**

2021

## **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

## **Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité**

Toutes les catégories d'actif

## **Secteurs couverts par la cible**

Tous les secteurs

**Type de cible**

Autre (veuillez préciser)

Initiative Net Zero Asset Manager – Émissions financées engagées ou harmonisées

**Type de cible : Absolue ou intensité**

Absolue

**Champs d'application inclus dans l'harmonisation de la température**

**Mesure (ou numérateur cible si intensité)**

Autre (veuillez préciser)

Pour les actifs engagés à l'égard de la NZAM, une partie des émissions financées est engagée ou harmonisée. 100 % d'ici 2050.

**Dénominateur cible**

**Année de référence**

2019

**Chiffre de l'année de référence**

0

**Pourcentage des émissions du portefeuille visées par la cible**

100

**Mesure monétaire pour la couverture du portefeuille (unité monétaire telle qu'elle est indiquée à la section C0.4)**

Autre (veuillez préciser)

Année de base et chiffres des rapports = t éq. CO2/M\$ US investi; tandis que les chiffres intermédiaires et cibles = pourcentage de réduction

**Pourcentage du portefeuille visé par la cible, en utilisant une mesure monétaire**

100

**Fréquence des réévaluations cibles**

Autre (veuillez préciser)

Tous les cinq ans ou moins

**Année cible intérimaire**

2021

**Chiffre de l'année cible intermédiaire**

70

**Année cible**

2030

**Chiffre de l'année cible**

90

**Chiffre de l'année de déclaration**

96

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

106,6666666667

**Pondération d'agrégation utilisée**

**Proportion des émissions du portefeuille calculée au cours de l'année de déclaration en fonction des données à l'échelon de l'actif**

**Proportion de la cote de température calculée dans l'année de déclaration en fonction des objectifs de l'entreprise**

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

En cours

**Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

**Ambition cible**

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la cible de l'initiative Net Zero Asset Managers (page 41) :  
<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

## C4.2

**(C4.2) D'autres cibles liées au climat existaient-elles pour votre organisation au cours de l'année de déclaration?**

Cible(s) de carboneutralité  
Autres cibles liées au climat

### C4.2b

**(C4.2b) Fournissez des renseignements sur toute autre cible liée au climat, y compris les cibles de réduction du méthane.**

---

**Numéro de référence de la cible**

Autre 1

**Année d'établissement de la cible**

2019

**Couverture de la cible**

À l'échelle de l'organisation

**Type de cible : absolue ou intensité**

Absolue

**Type de cible : catégorie et mesure (numérateur cible si une cible d'intensité est déclarée)**

Autre (veuillez préciser)

Autre (veuillez préciser)

En 2019, BMO s'est fixé comme objectif que la totalité de son électricité consommée annuellement soit produite à partir de sources renouvelables dans l'ensemble de ses activités dans le monde. Cela contribue à notre initiative globale visant à maintenir la carboneutralité sur une base annuelle.

**Dénominateur cible (cibles d'intensité seulement)**

**Année de référence**

2022

**Chiffre ou pourcentage pour l'année de base**

0

**Année cible**

2022

**Chiffre ou pourcentage pour l'année cible**

308 819

**Chiffre ou pourcentage pour l'année de déclaration**

308 819

**% de la cible atteint par rapport à l'année de référence [calcul automatique]**

100

**État d'avancement de la cible pour l'année de déclaration**

Atteinte

**Cette cible fait-elle partie d'une cible d'émission?**

Non, mais cela contribue au nombre d'émissions selon le marché pour le champ d'application 2.

**Cette cible fait-elle partie d'une initiative globale?**

Autre (veuillez préciser)

Cela contribue à notre initiative globale visant à maintenir la carboneutralité sur une base annuelle.

**Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

La couverture comprend tous les immeubles dans lesquels nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, sans exclusion.

En 2019, BMO s'est fixé comme objectif que la totalité de son électricité consommée annuellement soit produite à partir de sources renouvelables dans l'ensemble de ses activités dans le monde.

L'année de base est le début de la période de rapport et l'année cible est la fin de la période de rapport.

Consultez les pages 24, 50 et 51 de notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur les initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités et les activités de réduction des émissions : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

**Plan pour atteindre la cible et progrès réalisés jusqu'à la fin de l'année de déclaration**

**Énumérez les mesures qui ont le plus contribué à l'atteinte de cet objectif.**

Achat de certificats d'énergie renouvelable (ou l'équivalent) pour toutes les régions où nous exerçons nos activités dans le monde.

## C4.2c

**(C4.2c) Donnez des précisions sur votre ou vos cibles de carboneutralité.**

---

**Numéro de référence de la cible**

NZ1

**Couverture de la cible**

À l'échelle de l'organisation

**Cible(s) de réduction des émissions (absolues/intensité) pour cette cible de carboneutralité**

Abs1

Por1

Por2

Por3

Por4

Por5

Por6

Por7

### **Année cible pour atteindre la carboneutralité**

2050

### **Cette cible est-elle fondée sur des données scientifiques?**

Non, mais nous présentons une autre cible qui est fondée sur des données scientifiques.

### **Veillez expliquer la couverture cible et préciser toute exclusion.**

À titre de membre de l'alliance bancaire Net Zéro, BMO s'engage à assurer la transition de toutes les émissions opérationnelles et financées afin qu'elles s'harmonisent aux parcours vers l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt, y compris les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 des clients lorsque celles-ci sont importantes et lorsque les données le permettent.

En tant que membre de l'initiative Net Zero Asset Managers, BMO Gestion mondiale d'actifs vise à atteindre son objectif de 100 % d'actifs sous gestion carboneutres d'ici 2050.

### **Avez-vous l'intention de neutraliser les émissions non réduites en éliminant de façon définitive le carbone à l'année cible?**

Oui

### **Étapes prévues ou placements à court terme en vue de la neutralisation à l'année cible**

BMO est carboneutre dans le cadre de ses activités depuis 2010 et va continuer à neutraliser toutes les émissions opérationnelles résiduelles chaque année et à l'année cible. Nous achetons des crédits compensatoires pour neutraliser les émissions restantes des champs d'application 1 et 2, ainsi que les émissions opérationnelles du champ d'application 3. En 2021, BMO est devenu la première banque au monde à annoncer publiquement l'achat à l'avance d'unités d'élimination du carbone par CAD au moyen de la technologie de Carbon Engineering. En tant qu'adepte de la première heure, BMO soutient l'innovation canadienne visant l'accélération du développement, de la commercialisation et du déploiement de technologies d'élimination du carbone à grande échelle.

pour en savoir davantage sur notre initiative Net Zero Asset Managers et ses cibles, cliquez ici : <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/bmo-global-asset-management/>

### **Mesures prévues pour atténuer les émissions au-delà de votre chaîne de valeur (facultatif)**

Établi en 2021, l'Institut pour le climat BMO est un centre d'excellence qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour les clients et la Banque. Dirigé par une équipe multidisciplinaire spécialisée dans les changements climatiques, l'Institut dirige les efforts de BMO visant à réunir les parties prenantes et à susciter un leadership éclairé afin de faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et d'améliorer la résilience. Cela aura des répercussions au-delà de la chaîne de valeur de BMO.



## C4.3

**(C4.3) Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours au cours de l'année de déclaration? Notez que ces initiatives peuvent comprendre celles qui sont à l'étape de la planification ou de la mise en œuvre.**

Oui

### C4.3a

**(C4.3a) Indiquez le nombre total d'initiatives à chaque stade de développement et, pour celles qui en sont au stade de la mise en œuvre, la réduction estimée de téq. CO<sub>2</sub>.**

	Nombre d'initiatives	Réduction annuelle estimée totale de téq. CO <sub>2</sub> (seulement pour les lignes marquées d'un astérisque)
À l'étude	0	0
Mise en œuvre prochaine*	0	0
Mise en œuvre commencée*	0	0
Mise en œuvre terminée*	892	6 173,84
Aucune mise en œuvre prévue	0	0

### C4.3b

**(C4.3b) Donnez des précisions sur les initiatives mises en œuvre au cours de l'année de déclaration dans le tableau ci-dessous.**

**Catégorie de l'initiative et type d'initiative**

**Réduction annuelle estimée de t éq. CO<sub>2</sub> (tonnes métriques de t éq. CO<sub>2</sub>)**

**Champ(s) d'application ou catégorie(s) du champ d'application 3 où des réductions d'émissions sont réalisées**

**Volontaire/obligatoire**

Volontaire

**Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)**

## Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question C0.4)

### Période de remboursement

### Durée estimative de l'initiative

### Commentaires

Consultez les pages 50 à 52 de notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur les initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités et les activités de réduction des émissions : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Consultez la page 36 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les données opérationnelles de BMO sur les émissions de GES : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## C4.3c

### (C4.3c) À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaire
Budget consacré à l'efficacité écoénergétique	<p>Consultez les pages 50 à 52 de notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur les initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités et les activités de réduction des émissions : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf</a></p> <p>Consultez la page 36 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir plus sur les données opérationnelles de BMO sur les émissions de GES : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p>

## C-FS4.5

### (C-FS4.5) L'un de vos produits et services existants permet-il aux clients d'atténuer les effets des changements climatiques ou de s'y adapter?

Oui

## C-FS4.5a

(C-FS4.5a) Fournissez des renseignements sur vos produits et services existants qui permettent aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter, ainsi que sur toute taxonomie utilisée pour classer les produits.

---

## Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

### Taxonomie ou méthode utilisée pour classer les produits

Classification interne

### Description du produit

Les produits et les solutions de BMO Gestion mondiale d'actifs ne sont pas nommés selon une taxonomie fondée sur notre territoire. En ce qui concerne la cible déclarée de carboneutralité liée à la répartition des solutions climatiques, une taxonomie visant à définir les « solutions climatiques » dans le contexte canadien est en cours d'élaboration sous la direction du Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC) du Canada. Par souci de cohérence avec les orientations du GCPC, BMO Gestion mondiale d'actifs s'abstiendra de divulguer publiquement les progrès accomplis dans la réalisation de cette cible jusqu'à ce que la taxonomie canadienne ait été publiée et officiellement adoptée par la communauté des investisseurs canadiens.

Consultez notre site Web pour en savoir davantage sur les fonds et les solutions que nous offrons à nos clients : <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutional/investment-solutions/>

Consultez notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur nos produits et services qui permettent aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter, y compris l'investissement responsable (pages 45 à 47) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

### Le produit permet aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter

Atténuation

Adaptation

### Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)

### % de la valeur totale du portefeuille

### Type d'activité financée/assurée ou fournie

Autre (veuillez préciser)

Les investissements couvrent un large éventail de secteurs.

---

## Type de produit / Catégorie d'actif / Secteur d'activité

Services bancaires

Autre (veuillez préciser)

Toutes ces réponses

### **Taxonomie ou méthodologie utilisée pour classer les produits**

Classification externe au moyen d'une autre taxonomie ou d'une autre méthodologie, veuillez préciser.

Principes applicables aux obligations vertes, principes applicables aux obligations sociales, principes applicables aux obligations durables, principes applicables aux obligations liées à la durabilité (ICMA), principes SLL (LMA), principes applicables aux prêts verts (LMA), principes applicables aux prêts sociaux (LMA), Climate Transition Finance Handbook (ICMA).

### **Description du produit**

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur les produits et services de BMO qui soutiennent les efforts de nos clients visant à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter (pages 22 et 23) et sur l'Institut pour le climat de BMO (pages 20 et 21) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

Consultez également notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur nos produits et services qui permettent aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter, notamment : Finance durable (pages 40 à 42), l'investissement responsable (page 45), notre Fonds d'investissement d'impact (page 43) et notre Programme d'obligations durables (page 44) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

### **Le produit permet aux clients d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter**

### **Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)**

### **% de la valeur totale du portefeuille**

### **Type d'activité financée/assurée ou fournie**

Autre (veuillez préciser)

Diverses activités financées.

## **C5. Méthodologie relative aux émissions**

### **C5.1**

#### **(C5.1) S'agit-il de votre première année de déclaration au CDP des données sur les émissions?**

Non

## C5.1a

**(C5.1a) Votre organisation a-t-elle connu des changements structurels au cours de l'année de déclaration, ou est-ce que des changements structurels antérieurs sont pris en considération dans cette divulgation de données sur les émissions?**

### Rangée 1

---

**Y a-t-il eu un changement structurel?**

Non

## C5.1b

**(C5.1b) Votre méthode de comptabilisation des émissions, votre limite ou votre définition de l'année de déclaration ont-elles changé au cours de l'année de déclaration?**

	Changement de méthode, de limite ou de définition de l'année de déclaration?
Rangée 1	Non

## C5.2

**(C5.2) Indiquez votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence.**

### Champ d'application 1

---

**Début de l'année de référence**

1<sup>er</sup> novembre 2018

**Fin de l'année de référence**

31 octobre 2019

**Émissions de l'année de référence (téq. CO<sub>2</sub>)**

45 672

**Commentaires**

### Champ d'application 2 (selon l'emplacement)

---

**Début de l'année de référence**

1<sup>er</sup> novembre 2018

**Fin de l'année de référence**

31 octobre 2019

**Émissions de l'année de référence (téq. CO<sub>2</sub>)**

90 457

**Commentaires**

## Champ d'application 2 (selon le marché)

---

### Début de l'année de référence

1<sup>er</sup> novembre 2018

### Fin de l'année de référence

31 octobre 2019

### Émissions de l'année de référence (téq. CO<sub>2</sub>)

544

### Commentaire

## Champ d'application 3, catégorie 1 : Achat de biens et de services

---

### Début de l'année de référence

### Fin de l'année de référence

### Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)

### Commentaires

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des biens et services achetés sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation.

Nous peaufinons actuellement une méthode de calcul.

## Champ d'application 3, catégorie 2 : Biens d'équipement

---

### Début de l'année de référence

### Fin de l'année de référence

### Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)

### Commentaires

Non évalué.

### **Champ d'application 3, catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les champs d'application 1 ou 2)**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

#### **Commentaires**

Non évalué.

### **Champ d'application 3, catégorie 4 : Transport et distribution en amont**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

#### **Commentaires**

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas quantifié ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier diffuse de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.

### **Champ d'application 3, catégorie 5 : Déchets produits par les activités**

---

#### **Début de l'année de référence**

1<sup>er</sup> novembre 2018

#### **Fin de l'année de référence**

31 octobre 2019

#### **Émissions de l'année de référence (téq. CO<sub>2</sub>)**

982

#### **Commentaires**

Les émissions du champ d'application 3 attribuables aux déchets produits par les activités sont concentrées sur les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement des installations relativement plus grandes en Amérique du Nord. Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions provenant des déchets produits dans le cadre des activités. Cette méthode consiste à évaluer les émissions en fonction de la quantité totale de déchets destinés à chaque mode d'élimination (ex., site d'enfouissement) et des facteurs d'émission moyens pour chaque mode d'élimination. Les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement sont annualisées, et les émissions qui en résultent sont calculées. Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site.

### **Champ d'application 3, catégorie 6 : Déplacements pour affaires**

---

#### **Début de l'année de référence**

1<sup>er</sup> novembre 2018

#### **Fin de l'année de référence**

31 octobre 2019

#### **Émissions de l'année de référence (téq. CO<sub>2</sub>)**

24 655

#### **Commentaires**

Les émissions du champ d'application 3 attribuables aux déplacements d'affaires concernent surtout le transport aérien (court, moyen et long-courrier), les véhicules des employés, le transport par rail et les véhicules de location. Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions attribuables aux déplacements d'affaires. Cette méthode consiste à déterminer la distance parcourue et le moyen de transport utilisé pour les déplacements d'affaires, puis à appliquer le facteur d'émission approprié pour le moyen emprunté. Nous déterminons et calculons nos émissions du champ d'application 3 conformément



a) au document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, et b) à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1.

### **Champ d'application 3, catégorie 7 : Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

#### **Commentaires**

Pertinent, pas encore calculé.

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions des plus de 40 000 employés qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.

### **Champ d'application 3, catégorie 8 : Actifs loués en amont**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

#### **Commentaires**

Non évalué.

### **Champ d'application 3, catégorie 9 : Transport et distribution en aval**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

## **Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

### **Commentaires**

Non pertinent, car les sources d'activité du champ d'application 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## **Champ d'application 3, catégorie 10 : Traitement des produits vendus**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

## **Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

### **Commentaires**

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors, cette source du champ d'application 3 n'est pas pertinente. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a pas été satisfaite à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## **Champ d'application 3, catégorie 11 : Utilisation des produits vendus**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

## **Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

### **Commentaires**

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés

dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

---

### **Champ d'application 3, catégorie 12 : Traitement des produits vendus en fin de cycle**

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Commentaires**

Non pertinent

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

---

### **Champ d'application 3, catégorie 13 : Actifs loués en aval**

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

**Commentaires**

Non pertinent

Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont pris en compte dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

### **Champ d'application 3, catégorie 14 : Franchises**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

#### **Commentaires**

Non pertinent

BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

### **Champ d'application 3 : Autre (en amont)**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

#### **Commentaires**

Non pertinent

Nous avons déterminé qu'aucune autre émission du champ d'application 3 en amont n'est pertinente pour BMO selon les critères indiqués dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : La norme *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard*, élaborée par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, a été respectée pour cette catégorie du champ d'application 3.

### **Champ d'application 3 : Autre (en aval)**

---

**Début de l'année de référence**

**Fin de l'année de référence**

**Émissions de l'année de référence (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

## Commentaires

La catégorie 15, Investissements, du champ d'application 3 est pertinente.  
Les renseignements sur nos émissions financées sont fournis à la section 14 du présent questionnaire du CDP.

Consultez aussi notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la mesure de nos émissions financées et les cibles connexes (pages 34 et 35, 37 à 49 et 51 à 55) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

## C5.3

### (C5.3) Sélectionnez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions.

Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)

Le Protocole des gaz à effet de serre : Directives du champ d'application 2

Autre (veuillez préciser)

Orientations du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

## C6. Données sur les émissions

### C6.1

#### (C6.1) Quel a été le volume global des émissions du champ d'application 1 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (téq. CO<sub>2</sub>)?

##### Année de déclaration

---

**Émissions globales brutes du champ d'application 1 (tonnes métriques d'équivalents CO<sub>2</sub>)**

34 083

**Commentaire**

### C6.2

#### (C6.2) Décrivez l'approche qu'utilise votre organisation pour faire état des émissions du champ d'application 2.

##### Rangée 1

---

**Champ d'application 2, selon l'emplacement**

Nous présentons des résultats du champ d'application 2 selon l'emplacement

## Champ d'application 2, selon le marché

Nous présentons des résultats du champ d'application 2 selon le marché

### Commentaire

## C6.3

**(C6.3) Quel a été le volume global des émissions du champ d'application 2 de votre organisation en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (téq. CO<sub>2</sub>)?**

### Année de déclaration

---

#### Champ d'application 2, selon l'emplacement

54 788

#### Champ d'application 2, selon le marché (s'il y a lieu)

295

### Commentaires

## C6.4

**(C6.4) Y a-t-il des sources (installations, GES particuliers, activités, régions, etc.) d'émissions des champs d'application 1, 2 ou 3 qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration?**

Non

## C6.5

**(C6.5) Justifiez le volume global des émissions du champ d'application 3 de votre organisation, en indiquant et en expliquant toute exclusion.**

### Achat de biens et de services

---

#### État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

#### Veillez préciser

Les émissions attribuables aux biens et services achetés du champ d'application 3 sont quantifiées au moyen d'une méthode fondée sur les dépenses, conformément aux directives du Protocole sur les gaz à effet de serre. Alors que BMO participe au programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP, les facteurs d'émission propres aux fournisseurs qui étaient disponibles en fonction des déclarations d'émissions des fournisseurs du CDP (de l'exercice 2021) ont été mis à profit. Lorsque les données sur les émissions propres aux fournisseurs n'étaient pas disponibles, nous avons fait appel à un tiers pour appliquer des facteurs d'émission afin d'estimer l'ensemble de nos émissions de la chaîne d'approvisionnement pour l'exercice 2022. Ces données sont

une estimation et peuvent changer à mesure que nous affinons la méthode et que nous les vérifions auprès de tiers.

### Biens d'équipement

---

#### État de l'évaluation

Non évalué

#### Veillez préciser

### Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les champs d'application 1 ou 2)

---

#### État de l'évaluation

Non évalué

#### Veillez préciser

### Transport et distribution en amont

---

#### État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

#### Veillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas quantifié ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier diffuse de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.

### Déchets produits par les activités

---

#### État de l'évaluation

Pertinent, calculé

### **Émissions dans l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

667

### **Méthodologie de calcul des émissions**

Méthode de la moyenne des données

### **Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur**

21,26

### **Veillez préciser**

Les émissions du champ d'application 3 attribuables aux déchets produits par les activités sont concentrées sur les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement des installations relativement plus grandes en Amérique du Nord. Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions provenant des déchets produits dans le cadre des activités. Cette méthode consiste à évaluer les émissions en fonction de la quantité totale de déchets destinés à chaque mode d'élimination (ex., site d'enfouissement) et des facteurs d'émission moyens pour chaque mode d'élimination. Les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement sont annualisées, et les émissions qui en résultent sont calculées. Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site.

## **Déplacements professionnels**

---

### **État de l'évaluation**

Pertinent, calculé

### **Émissions dans l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

6 297

### **Méthodologie de calcul des émissions**

Méthode fondée sur la distance

### **Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur**

100

### **Veillez préciser**

Les émissions attribuables aux déplacements professionnels du champ d'application 3 concernent surtout le transport aérien (court, moyen et long-courrier), les véhicules des employés, le transport par rail et les véhicules de location. Selon la directive technique du Protocole des gaz à effet de serre pour le calcul des émissions du champ d'application 3, la moyenne des données est la méthode qui sert à calculer les émissions attribuables aux déplacements d'affaires. Cette méthode consiste à



déterminer la distance parcourue et le moyen de transport utilisé pour les déplacements d'affaires, puis à appliquer le facteur d'émission approprié pour le moyen emprunté. Nous déterminons et calculons nos émissions du champ d'application 3 conformément a) au document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, et b) à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1.

## Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile

---

### État de l'évaluation

Pertinent, pas encore calculé

### Veillez préciser

Les émissions du champ d'application 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du champ d'application 3 de l'organisation. Les émissions des plus de 40 000 employés qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.

## Actifs loués en amont

---

### État de l'évaluation

Non évalué

### Veillez préciser

## Transport et distribution en aval

---

### État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

### Veillez préciser

Non pertinent, car les sources d'activité du champ d'application 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## Traitement des produits vendus

---

### État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

### **Veillez préciser**

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors, cette source du champ d'application 3 n'est pas pertinente. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, n'a pas été satisfaite à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## **Utilisation des produits vendus**

---

### **État de l'évaluation**

Non pertinent, explication fournie

### **Veillez préciser**

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## **Traitement des produits vendus en fin de cycle**

---

### **État de l'évaluation**

Non pertinent, explication fournie

### **Veillez préciser**

En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## **Actifs loués en aval**

---

### **État de l'évaluation**

Non pertinent, explication fournie

### **Veillez préciser**

Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont pris en compte dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## Franchises

---

### État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

### Veillez préciser

BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage. Nous avons déterminé qu'aucun des critères énoncés dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (champ d'application 3), rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development n'a été satisfait à l'égard de cette catégorie du champ d'application 3.

## Autre (en amont)

---

### État de l'évaluation

Non pertinent, explication fournie

### Veillez préciser

Nous avons déterminé qu'aucune autre émission en amont du champ d'application 3 n'est pertinente pour BMO selon les critères indiqués dans le tableau 6.1 du document Le Protocole des gaz à effet de serre : La norme *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard*, élaborée par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development, a été respectée pour cette catégorie du champ d'application 3.

## Autre (en aval)

---

### État de l'évaluation

Pertinent, calculé

### Émissions dans l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)

### Méthode de calcul des émissions

### Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur

### Veillez préciser

La catégorie 15, Investissements, du champ d'application 3 est pertinente. Les renseignements sur nos émissions financées sont fournis à la section 14 du présent questionnaire du CDP.

Consultez aussi notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la mesure de nos émissions financées et les cibles connexes (pages 34 et 35, 37 à 49 et 51 à 55) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

## C6.10

**(C6.10) Décrivez vos émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> sur le revenu total dans l'unité monétaire choisie, et indiquez tout ratio d'intensité supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.**

---

**Ratio d'intensité**

0,0000026363

**Numérateur de la mesure (émissions brutes combinées des champs d'application 1 et 2, tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

88 871

**Dénominateur de la mesure**

Chiffre d'affaires total de l'unité

**Dénominateur de la mesure : Total de l'unité**

33 710 000 000

**Volume des émissions du champ d'application 2 utilisé**

Selon l'emplacement

**Évolution par rapport à l'année précédente (%)**

26,34

**Sens de l'évolution**

À la baisse

**Raison(s) du changement**

Autres activités de réduction des émissions

Variation des revenus

**Veillez préciser**

Les émissions mondiales combinées brutes des champs d'application 1 et 2 ont diminué de 8,7 % en 2022 par rapport à 2021.

Les revenus ont augmenté de 24 % en 2022 par rapport à 2021.

## C7. Répartition des émissions

### C7.7

**(C7.7) Votre organisation est-elle en mesure de ventiler vos données sur les émissions pour l'une des filiales incluses dans votre réponse au CDP?**

Non

## C7.9

**(C7.9) Comment vos émissions globales brutes (champs d'application 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à celles de l'année de déclaration précédente?**

À la baisse

### C7.9a

**(C7.9a) Indiquez les causes de l'évolution de vos émissions globales brutes (champs d'application 1 et 2 combinés) et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'année précédente.**

	Évolution des émissions (tonnes métriques d'équivalent CO <sub>2</sub> )	Orientation du changement dans les émissions	Volume d'émissions (pourcentage)	Veuillez expliquer votre calcul.
Variation de la consommation d'énergie renouvelable				
Autres activités de réduction des émissions	6 173,84	À la baisse	73	Initiatives de réduction de la consommation énergétique décrites à la section C4.3.
Dessaisissements				
Acquisitions				
Fusions				
Évolution des résultats				
Changement de méthodologie				
Évolution du périmètre de mesure des émissions				
Évolution des conditions matérielles d'exploitation				
Cause indéterminée				
Autres	2 250,16	À la baisse	27	Conditions de travail à distance liées à la COVID-19.

## C7.9b

**(C7.9b) Les calculs relatifs à vos résultats en matière de réduction des émissions indiqués aux questions C7.9 et C7.9a sont-ils fondés sur le volume des émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement ou sur le volume des émissions du champ d'application 2 selon le marché?**

Selon l'emplacement

## C8. Énergie

### C8.1

**(C8.1) Quelle proportion de vos dépenses opérationnelles totales a-t-elle été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?**

### C8.2

**(C8.2) Sélectionnez les activités liées à l'énergie qui ont été mises en place par votre organisation.**

	Indiquez si votre organisation a mis en place cette activité liée à l'énergie au cours de l'année de déclaration.
Consommation de combustibles (à l'exclusion de charges d'alimentation)	Oui
Consommation d'électricité achetée ou acquise	Oui
Consommation d'énergie thermique achetée ou acquise	Non
Consommation de vapeur achetée ou acquise	Oui
Consommation d'énergie frigorifique achetée ou acquise	Non
Production d'électricité, d'énergie thermique ou frigorifique ou de vapeur	Non

## C8.2a

**(C8.2a) Indiquez la consommation totale d'énergie de votre organisation (à l'exclusion des charges d'alimentation), en MWh.**

	Pouvoir calorifique	MWh provenant de sources renouvelables	MWh provenant de sources non renouvelables	Nombre total de MWh (sources renouvelables et non renouvelables)
Consommation de combustibles (à l'exclusion de charges d'alimentation)	Pouvoir calorifique supérieur (PCS)		168 418	168 418
Consommation d'électricité achetée ou acquise		308 819		308 819
Consommation de vapeur achetée ou acquise			1 415	1 415
Consommation totale d'énergie		308 819	169 833	478 652

## C8.2g

**(C8.2g) Fournissez une ventilation par pays ou par région de votre consommation énergétique non liée aux combustibles au cours de l'année de déclaration.**

### Pays/région

Canada

### Consommation d'électricité achetée (MWh)

217 079,47

### Consommation d'électricité autoproduite (MWh)

0

### Consommation de chaleur, de vapeur et de froid achetés (MWh)

1 414,8

### Consommation de chaleur, de vapeur et de froid autoproduits (MWh)

0

### Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]

218 494,27

### Pays/région

États-Unis

**Consommation d'électricité achetée (MWh)**

88 282,64

**Consommation d'électricité autoproduite (MWh)**

0

**Consommation de chaleur, de vapeur et de froid achetés (MWh)**

0

**Consommation de chaleur, de vapeur et de froid autoproduits (MWh)**

0

**Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]**

88 282,64

---

**Pays/région**

Autre (veuillez préciser)

Autres pays que le Canada et les États-Unis

**Consommation d'électricité achetée (MWh)**

3 457,16

**Consommation d'électricité autoproduite (MWh)**

0

**Consommation de chaleur, de vapeur et de froid achetés (MWh)**

0

**Consommation de chaleur, de vapeur et de froid autoproduits (MWh)**

0

**Consommation totale d'énergie non combustible (MWh) [calcul automatique]**

3 457,16

## **C9. Mesures supplémentaires**

### **C9.1**

**(C9.1) Fournissez des mesures supplémentaires liées au climat qui sont pertinentes pour votre entreprise.**

---

**Description**

**Valeur de la mesure**



**Numérateur de la mesure**

**Numérateur de la mesure (mesure d'intensité seulement)**

**Évolution par rapport à l'année précédente (%)**

**Sens de l'évolution**

**Veillez préciser**

Consultez notre Sommaire des données et glossaire du Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur les autres mesures de rendement de BMO en matière de durabilité : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO\\_2022\\_DPG\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/04/BMO_2022_DPG_FR.pdf)

## C10. Vérification

### C10.1

**(C10.1) Indiquez la situation qui s'applique à vos émissions en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.**

	Vérification ou degré d'assurance
Champ d'application 1	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers
Champ d'application 2 (selon l'emplacement ou selon le marché)	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers
Champ d'application 3	Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers

#### C10.1a

**(C10.1a) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 1 et joindre les relevés pertinents.**

**Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre**

Processus annuel

**Situation pendant l'année de déclaration en cours**

Terminé

**Type de vérification ou degré d'assurance**

Assurance raisonnable

### Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Stmt-FY2022-FR-Rev.1.pdf

### Pages ou sections

1-2

### Norme applicable

ISO14064-3

### Proportion des émissions vérifiées (%)

100

## C10.1b

**(C10.1b) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 2 et joindre les relevés pertinents.**

---

### Approche relative au champ d'application 2

Champ d'application 2, selon l'emplacement

### Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre

Processus annuel

### Situation pendant l'année de déclaration en cours

Terminé

### Type de vérification ou degré d'assurance

Assurance raisonnable

### Documents joints

 BMO-GHG-Verification-Stmt-FY2022-FR-Rev.1.pdf

### Pages ou sections

1-2

### Norme applicable

ISO14064-3

### Proportion des émissions vérifiées (%)

100

---

**Approche relative au champ d'application 2**

Champ d'application 2, selon le marché

**Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre**

Processus annuel

**Situation pendant l'année de déclaration en cours**

Terminé

**Type de vérification ou degré d'assurance**

Assurance raisonnable

**Documents joints**

 BMO-GHG-Verification-Stmt-FY2022-FR-Rev.1.pdf

**Pages ou sections**

1-2

**Norme applicable**

ISO14064-3

**Proportion des émissions vérifiées (%)**

100

## C10.1c

**(C10.1c) Donnez d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du champ d'application 3 et joignez les relevés pertinents.**

---

**Catégorie du champ d'application 3**

Champ d'application 3 : Investissements

**Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre**

Processus annuel


**Situation pendant l'année de déclaration en cours**

Terminé

**Type de vérification ou degré d'assurance**

Assurance limitée

**Documents joints**

 BMO\_2022\_Rapport climatique\_FR-1.pdf

**Pages ou sections**

Pages 56 et 57

**Norme applicable**

Autre (veuillez préciser)

Autre – veuillez préciser (Normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques, et NCMC 3410, Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre).

**Proportion des émissions vérifiées (%)**

---

**Catégorie du champ d'application 3**

Champ d'application 3 : Déchets produits par les activités

**Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre**

Processus annuel

**Situation pendant l'année de déclaration en cours**

Terminé

**Type de vérification ou degré d'assurance**

Assurance raisonnable

**Documents joints**

 BMO-GHG-Verification-Stmt-FY2022-FR-Rev.1.pdf

**Pages ou sections**

1-2

**Norme applicable**

ISO14064-3

**Proportion des émissions vérifiées (%)**

21

---

**Catégorie du champ d'application 3**

Champ d'application 3 : Déplacements pour affaires

**Cycle de vérification ou d'assurance mis en œuvre**

Processus annuel


**Situation pendant l'année de déclaration en cours**

Terminé

**Type de vérification ou degré d'assurance**

Assurance raisonnable

**Documents joints**

 BMO-GHG-Verification-Stmt-FY2022-FR-Rev.1.pdf

**Pages ou sections**

1-2

**Norme applicable**

ISO14064-3

**Proportion des émissions vérifiées (%)**

100

## C10.2

**(C10.2) Vérifiez-vous l'information relative aux changements climatiques communiquée dans votre rapport sur le CDP autre que les données sur les émissions indiquées aux questions C6.1, C6.3 et C6.5?**

Non. Nous ne vérifions pas les renseignements sur les changements climatiques autres que ceux qui sont communiqués dans notre rapport au CDP.

## C11. Tarification du carbone

### C11.2

**(C11.2) Votre organisation a-t-elle annulé des crédits de carbone liés à des projets au cours de l'année de déclaration?**

Oui

### C11.2a

**(C11.2a) Fournissez des renseignements détaillés sur les crédits de carbone liés à projets annulés par votre organisation au cours de l'année de déclaration.**

---

**Type de projet**

Autre (veuillez préciser)  
Combinaison

**Type d'activité d'atténuation**

Réduction des émissions

### **Description du projet**

La solution Communauté Durable de Solutions Will stimule, mesure et regroupe les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des petites et moyennes entités privées et publiques. Les crédits de carbone de haute qualité générés sont issus d'activités diverses, comme le remplacement de combustibles, la mise en œuvre d'initiatives liées à l'efficacité énergétique des bâtiments, le détournement des déchets des sites d'enfouissement et l'optimisation des procédés de traitement commerciaux et industriels. Les projets sont certifiés en fonction de l'ensemble rigoureux de règles et d'exigences du programme Verified Carbon Standard (VCS).

### **Crédits annulés par votre organisation dans le cadre de ce projet au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

9 000

### **Objet de l'annulation**

Compensation volontaire

### **Êtes-vous en mesure de déclarer le millésime des crédits au moment de l'annulation?**

Oui

### **Millésime des crédits au moment de l'annulation**

2016

### **Ces crédits ont-ils été émis ou achetés par votre organisation?**

Achetés

### **Crédits émis par quel programme de crédits de carbone**

Verified Carbon Standard (VCS)

### **Méthode(s) utilisée(s) par le programme pour évaluer l'additionnalité de ce projet**

### **Approche(s) par laquelle le programme sélectionné exige que ce projet traite le risque de réémission**

### **Sources potentielles de fuites que le programme sélectionné exige d'évaluer dans le cadre de ce projet**

### **Fournissez des renseignements sur les autres questions que le programme sélectionné exige d'aborder dans le cadre des projets**

### **Commentaires**

**Type de projet**

Autre (veuillez préciser)  
Combinaison

**Type d'activité d'atténuation**

Réduction des émissions

**Description du projet**

La solution Communauté Durable de Solutions Will stimule, mesure et regroupe les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des petites et moyennes entités privées et publiques. Les crédits de carbone de haute qualité générés sont issus d'activités diverses, comme le remplacement de combustibles, la mise en œuvre d'initiatives liées à l'efficacité énergétique des bâtiments, le détournement des déchets des sites d'enfouissement et l'optimisation des procédés de traitement commerciaux et industriels. Les projets sont certifiés en fonction de l'ensemble rigoureux de règles et d'exigences du programme Verified Carbon Standard (VCS).

**Crédits annulés par votre organisation dans le cadre de ce projet au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

8 000

**Objet de l'annulation**

Compensation volontaire

**Êtes-vous en mesure de déclarer le millésime des crédits au moment de l'annulation?**

Oui

**Millésime des crédits au moment de l'annulation**

2017

**Ces crédits ont-ils été émis ou achetés par votre organisation?**

Achetés

**Crédits émis par quel programme de crédits de carbone**

Verified Carbon Standard (VCS)

**Méthode(s) utilisée(s) par le programme pour évaluer l'additionnalité de ce projet**

**Approche(s) par laquelle le programme sélectionné exige que ce projet traite le risque de réémission**

**Sources potentielles de fuites que le programme sélectionné exige d'évaluer dans le cadre de ce projet**

**Fournissez des renseignements sur les autres questions que le programme sélectionné exige d'aborder dans le cadre des projets**

**Commentaires**

---

**Type de projet**

Autre (veuillez préciser)  
Combinaison

**Type d'activité d'atténuation**

Réduction des émissions

**Description du projet**

La solution Communauté Durable de Solutions Will stimule, mesure et regroupe les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des petites et moyennes entités privées et publiques. Les crédits de carbone de haute qualité générés sont issus d'activités diverses, comme le remplacement de combustibles, la mise en œuvre d'initiatives liées à l'efficacité énergétique des bâtiments, le détournement des déchets des sites d'enfouissement et l'optimisation des procédés de traitement commerciaux et industriels. Les projets sont certifiés en fonction de l'ensemble rigoureux de règles et d'exigences du programme Verified Carbon Standard (VCS).

**Crédits annulés par votre organisation dans le cadre de ce projet au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

8 000

**Objet de l'annulation**

Compensation volontaire

**Êtes-vous en mesure de déclarer le millésime des crédits au moment de l'annulation?**

Oui

**Millésime des crédits au moment de l'annulation**

2018

**Ces crédits ont-ils été émis ou achetés par votre organisation?**

Achetés

**Crédits émis par quel programme de crédits de carbone**

**Méthode(s) utilisée(s) par le programme pour évaluer l'additionnalité de ce projet**



**Approche(s) par laquelle le programme sélectionné exige que ce projet traite le risque de réémission**

**Sources potentielles de fuites que le programme sélectionné exige d'évaluer dans le cadre de ce projet**

**Fournissez des renseignements sur les autres questions que le programme sélectionné exige d'aborder dans le cadre des projets**

**Commentaires**

---

**Type de projet**

Ciment

**Type d'activité d'atténuation**

Élimination du carbone

**Description du projet**

En 2022, BMO a annoncé son engagement à acheter des crédits de carbone sur cinq ans, représentant l'élimination et la réduction de 5 750 tonnes métriques de dioxyde de carbone, par le biais d'un accord conclu avec CarbonCure Technologies, une entreprise de technologie climatique basée à Halifax qui soutient la décarbonisation de l'industrie mondiale du béton. BMO a été la première banque nord-américaine à acheter des crédits de carbone de CarbonCure et le premier acheteur de crédits de carbone soutenant la gamme complète de technologies de minéralisation du carbone de CarbonCure, qui permet le stockage permanent du CO<sub>2</sub> dans le processus de fabrication du béton.

**Crédits annulés par votre organisation dans le cadre de ce projet au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

1 000

**Objet de l'annulation**

Compensation volontaire

**Êtes-vous en mesure de déclarer le millésime des crédits au moment de l'annulation?**

Non

**Millésime des crédits au moment de l'annulation**

**Ces crédits ont-ils été émis ou achetés par votre organisation?**

Achetés

**Crédits émis par quel programme de crédits de carbone**

Verified Carbon Standard (VCS)

**Méthode(s) utilisée(s) par le programme pour évaluer l'additionnalité de ce projet**

**Approche(s) par laquelle le programme sélectionné exige que ce projet traite le risque de réémission**

**Sources potentielles de fuites que le programme sélectionné exige d'évaluer dans le cadre de ce projet**

**Fournissez des renseignements sur les autres questions que le programme sélectionné exige d'aborder dans le cadre des projets**

**Commentaires**

---

**Type de projet**

Autre (veuillez préciser)

Voir ci-dessous.

**Type d'activité d'atténuation**

Élimination du carbone

**Description du projet**

Le Great Bear (Haida Gwaii) Forest Carbon Project

Le projet a pour objectif de protéger et d'augmenter les stocks de carbone en convertissant les forêts qui étaient auparavant disponibles pour l'exploitation forestière en forêts protégées, ce qui permet de protéger les stocks de carbone existants, de réduire les émissions causées par l'exploitation, la construction de routes et d'autres activités forestières, et d'augmenter les stocks de carbone à mesure que la forêt continue de croître. Le promoteur du projet est un groupe de Premières Nations représenté par le Conseil de la Nation Haïda, dont le territoire traditionnel correspond à la zone du projet. Le Conseil de la Nation Haïda fait partie de la Great Bear Initiative Society (GBI), qui représente les Premières Nations de la côte Nord, de la côte centrale et de Haida Gwaii. Le plan de ce projet a été validé à l'origine en vertu de la Loi sur les cibles de réduction des gaz à effet de serre et a été accepté en vertu de la disposition de transition de la Loi sur la déclaration et le contrôle des émissions industrielles de gaz à effet de serre.

**Crédits annulés par votre organisation dans le cadre de ce projet au cours de l'année de déclaration (tonnes métriques d'équivalent CO2)**

16 000

**Objet de l'annulation**

Compensation volontaire

**Êtes-vous en mesure de déclarer le millésime des crédits au moment de l'annulation?**

Oui

**Millésime des crédits au moment de l'annulation**

2017

**Ces crédits ont-ils été émis ou achetés par votre organisation?**

Achetés

**Crédits émis par quel programme de crédits de carbone**

Autre programme réglementaire de crédits de carbone, veuillez préciser  
Registre du carbone de la Colombie-Britannique

**Méthode(s) utilisée(s) par le programme pour évaluer l'additionnalité de ce projet**

**Approche(s) par laquelle le programme sélectionné exige que ce projet traite le risque de réémission**

**Sources potentielles de fuites que le programme sélectionné exige d'évaluer dans le cadre de ce projet**

**Fournissez des renseignements sur les autres questions que le programme sélectionné exige d'aborder dans le cadre des projets**

**Commentaires**

## C11.3

**(C11.3) Votre organisation a-t-elle recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne?**

Oui

## C11.3a

**(C11.3a) Donnez des précisions sur la façon dont votre organisation a recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne.**

---

**Type de tarification interne du carbone**

Prix fictif

**Comment le prix est déterminé**

Prix/coût des crédits compensatoires de carbone volontaires

**Objectif(s) pour la mise en œuvre de cette tarification interne du carbone**

Amélioration de l'efficacité énergétique

**Champ(s) d'application couvert(s)**

Champ d'application 1

Champ d'application 2

Champ d'application 3 (en amont)

**Approche de tarification utilisée – écart spatial**

**Approche de tarification utilisée – écart temporel**

Indiquez comment vous vous attendez à ce que le prix change au fil du temps.

**Prix réel(s) utilisé(s) – minimum (devise indiquée dans la section C0.4 par tonne métrique d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

20

**Prix réel(s) utilisé(s) – maximum (devise indiquée dans la section C0.4 par tonne métrique d'équivalent CO<sub>2</sub>)**

30

**Processus de prise de décision d'affaires pour lesquels cette tarification interne du carbone est appliquée**

Dépense en immobilisations

**Application obligatoire de cette tarification interne du carbone dans le cadre de ces processus de prise de décision d'affaires**

Non

**Expliquez comment cette tarification interne du carbone a contribué à la mise en œuvre des engagements climatiques ou du plan de transition climatique de votre organisation.**

## **C12. Mobilisation**

### **C12.1**

**(C12.1) Participez-vous avec des membres de votre chaîne de valeur aux enjeux liés au climat?**

Oui, avec nos fournisseurs

Oui, avec nos clients

Oui, avec nos entités émettrices

Oui, avec d'autres partenaires de notre chaîne de valeur

## C12.1a

**(C12.1a) Fournissez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation des fournisseurs en matière de changements climatiques.**

---

### **Type de mobilisation**

Collecte de renseignements (pour comprendre les habitudes des fournisseurs)

### **Renseignements sur la mobilisation**

Recueillir d'autres renseignements sur le climat au moins une fois par année auprès des fournisseurs.

### **Pourcentage de fournisseurs en nombre**

### **Pourcentage des dépenses totales d'approvisionnement (directes et indirectes)**

### **Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux fournisseurs indiquées à l'item C6.5**

### **Justification de la portée de votre mobilisation**

### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

### **Commentaires**

Consultez la page 53 de notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont nous interagissons avec les fournisseurs sur des enjeux comme le climat, la diversité des fournisseurs et la responsabilité : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Consultez la page 31 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous interagissons avec les fournisseurs sur les enjeux climatiques : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

## C-FS12.1b

**(C-FS12.1b) Donnez des précisions sur la stratégie de mobilisation que vous avez mise en place pour vos clients.**

---

### **Type de clients**

Clients des banques

### **Type de mobilisation**

Mobilisation et éléments d'incitation (changement du comportement des clients)

### **Renseignements sur la mobilisation**

#### **Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients indiquées à l'item C-FS14.1a**

#### **Couverture du portefeuille (total ou en cours)**

#### **Justification de la portée de votre mobilisation**

#### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Consultez les pages 40 à 44 de notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont nous interagissons avec nos clients sur les enjeux climatiques dans le cadre de nos programmes de finance durable, d'investissements d'impact et d'obligations durables : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Consultez les pages 22 et 23 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous collaborons avec nos clients pour les aider à s'adapter aux répercussions des changements climatiques et à contribuer à la transition vers une économie mondiale carboneutre : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

---

### **Type de clients**

Clients des gestionnaires d'actifs (propriétaires d'actifs)

### **Type de mobilisation**

### **Renseignements sur la mobilisation**

#### **Pourcentage des émissions du champ d'application 3 liées aux clients indiquées à l'item C-FS14.1a**

#### **Couverture du portefeuille (total ou en cours)**

#### **Justification de la portée de votre mobilisation**

### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Chaque année, nous veillons à produire des rapports publics sur nos activités d'investissement responsable pour nos clients, ce qui comprend les activités et les résultats liés à la mobilisation à l'égard des changements climatiques. Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont nous utilisons la gérance (y compris la mobilisation, le vote par procuration, la promotion des politiques et la collaboration sectorielle) pour favoriser un changement positif à l'appui des meilleures pratiques de l'entreprise en matière de climat et de transition vers la carboneutralité (pages 40 à 45) : <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

## **C-FS12.1c**

**(C-FS12.1c) Donnez des précisions sur la stratégie de mobilisation que vous avez mise en place pour vos entités émettrices.**

---

#### **Type de mobilisation**

Mobilisation et mesures d'incitation (modification des comportements des sociétés émettrices)

#### **Forme de collaboration**

#### **Pourcentage des émissions du champ d'application 3 indiquées à l'item C-FS14.1a / C-FS14.1b**

#### **Couverture du portefeuille de placements (gestion d'actifs)**

#### **Justification de la portée de votre mobilisation**

### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Pour les actifs sous gestion engagés à l'égard de la NZAM (11,7 % de l'ASG total au 30 juin 2022), nous avons un objectif de seuil de mobilisation, qui représente un minimum de 70 % des émissions financées « mobilisées ou harmonisées », qui passera à 90 % d'ici 2030.

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont nous utilisons la gérance (y compris la mobilisation, le vote par procuration, la promotion des politiques et la collaboration sectorielle) pour favoriser un changement positif à l'appui des meilleures pratiques de l'entreprise en matière de climat et de transition vers la carboneutralité (pages 40 à 45) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/132343158ecfcf4999937d098a34dd57/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

Consultez la Politique de gérance de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre engagement à l'égard de la gérance responsable des placements de nos clients en mobilisant des entreprises :  
[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/a84abfec83073e1f9ea354881814757d/bmo\\_gam\\_stewardship\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/a84abfec83073e1f9ea354881814757d/bmo_gam_stewardship_policy_fr.pdf)

Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs, qui décrit notre stratégie de gestion des risques liés au climat dans le cadre de nos activités d'investissement responsable :  
[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)

## C12.1d

**(C12.1d) Fournissez des renseignements détaillés sur la stratégie de collaboration avec les autres partenaires de la chaîne de valeur que vous avez mise en place en ce qui concerne les changements climatiques.**

Nous communiquons périodiquement avec des partenaires de la chaîne de valeur, comme des conseillers en placement, des décideurs et des sociétés émettrices, parfois en collaboration avec d'autres groupes sectoriels ou des gestionnaires ou propriétaires d'actifs, afin de nous harmoniser avec un monde carboneutre d'ici 2050.

## C-FS12.2

**(C-FS12.2) Votre organisation exerce-t-elle ses droits de vote en tant qu'actionnaire sur des enjeux liés au climat?**

Exercer son droit de vote en tant qu'actionnaire sur les enjeux liés au climat	
Rangée 1	Oui

## C-FS12.2a

**(C-FS12.2a) Fournissez des renseignements sur votre registre de votes des actionnaires par rapport aux questions liées au climat.**

---

**Méthode utilisée pour exercer votre droit de vote à titre d'actionnaire**

Droit de vote exercé directement

**Comment vous assurez-vous que les droits de vote de vos actionnaires sont exercés conformément à votre stratégie globale ou à votre plan de transition?**

**Pourcentage des votes divulgués pour l'ensemble du portefeuille**

100



### **Enjeux liés au climat appuyés dans les résolutions des actionnaires**

Plans de transition climatique  
Communication de l'information liée aux changements climatiques  
Harmonisation de la prise de position sur les politiques publiques (lobbying)  
Objectifs de réduction des émissions  
Surveillance par le conseil d'administration des enjeux liés au climat  
Autre (veuillez préciser)  
Climat

### **Divulgez-vous publiquement les motifs de vos votes sur les enjeux liés au climat?**

Oui, pour tous les votes

---

### **Méthode utilisée pour exercer votre droit de vote à titre d'actionnaire**

Droit de vote exercé par l'intermédiaire d'un prestataire de services externes

### **Comment vous assurez-vous que les droits de vote de vos actionnaires sont exercés conformément à votre stratégie globale ou à votre plan de transition?**

Suivi des votes  
Examen des politiques relatives au climat des prestataires de services externes  
Autre (veuillez préciser)  
Nous avons intégré les attentes liées aux changements climatiques à notre politique et à notre approche en matière de vote, ce qui nous permet de voter contre la direction des entreprises dont la communication de l'information, le rendement ou les plans en matière de changements climatiques ne sont pas satisfaisants. Les grands émetteurs sont signalés dans notre plateforme.

### **Pourcentage des votes divulgués pour l'ensemble du portefeuille**

100

### **Enjeux liés au climat appuyés dans les résolutions des actionnaires**

Plans de transition climatique  
Communication de l'information liée aux changements climatiques  
Harmonisation de la prise de position sur les politiques publiques (lobbying)  
Objectifs de réduction des émissions  
Surveillance par le conseil d'administration des enjeux liés au climat  
Autre (veuillez préciser)  
Climat

### **Divulgez-vous publiquement les motifs de vos votes sur les enjeux liés au climat?**

## C12.3

**(C12.3) Votre organisation mène-t-elle des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur le climat?**

### Rangée 1

---

**Activités de mobilisation externes qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur les politiques, les lois ou les règlements pouvant avoir une incidence sur le climat**

Oui, nous communiquons directement avec les décideurs

Oui, notre adhésion à des associations commerciales ou notre mobilisation auprès d'elles pourraient avoir une incidence sur les politiques, les lois ou les règlements qui pourraient avoir une incidence sur le climat.

Oui, nous finançons des organisations ou des personnes dont les activités pourraient avoir une incidence sur les politiques, les lois ou les règlements qui pourraient avoir une incidence sur le climat.

**Votre organisation s'est-elle dotée d'un engagement public ou d'un énoncé de position vous permettant de mener vos activités d'intervention conformément aux objectifs de l'Accord de Paris?**

**Décrivez les processus que votre organisation a mis en place pour s'assurer que vos activités de mobilisation externe sont conformes à vos engagements climatiques ou à votre plan de transition climatique.**

## C12.3a

**(C12.3a) Par rapport à quelle politique, loi ou réglementation pouvant avoir des répercussions sur le climat votre organisation est-elle intervenue auprès des décideurs au cours de l'année de déclaration?**

---

**Précisez pour quelle politique, loi ou réglementation votre organisation est intervenue auprès des décideurs.**

**Catégorie de politique, de loi ou de réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat**

**Point central de la politique, de la loi ou de la réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat**

## **Territoire ciblé par la politique, la loi ou la réglementation**

## **Pays/région auquel la politique, la loi ou la réglementation s'applique**

## **Position de votre organisation par rapport à la politique, la loi ou la réglementation**

### **Description des activités d'intervention auprès des décideurs**

Consultez notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont BMO Groupe financier (page 17) et BMO Gestion mondiale d'actifs (page 46) interagissent avec le secteur, le gouvernement, le milieu universitaire et les groupes d'investisseurs sur les enjeux liés à la durabilité et au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous rassemblons l'industrie, le gouvernement, les chercheurs et les investisseurs afin de catalyser le dialogue sur le climat, de collaborer à la recherche de solutions et d'accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité par l'intermédiaire de notre Institut pour le climat de BMO (pages 20 et 21) et d'autres engagements (pages 24 à 26) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

BMO Gestion mondiale d'actifs utilise régulièrement notre voix en tant qu'investisseur institutionnel dans le cadre de la promotion des politiques. Cela comprend la promotion de développements liés aux changements climatiques et à la carboneutralité. En 2022, cela comprenait la soumission de lettres de commentaires sur les divulgations liées au climat proposées par la Security and Exchange Commission (SEC), les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage (page 25) : <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-responsible-investing-annual-report-2022-fr.pdf>

## **Renseignements sur les exceptions (s'il y a lieu) et l'approche de rechange proposée par votre organisation à l'égard de la politique, de la loi ou du règlement**

## **Avez-vous évalué si la mobilisation de votre organisation à l'égard de cette politique, loi ou réglementation est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?**

## **Veillez expliquer si cette politique, loi ou réglementation est essentielle à la réalisation de votre plan de transition climatique et, le cas échéant, comment?**

## C12.3b

**(C12.3b) Donnez des précisions sur les associations commerciales dont votre organisation est membre, et avec lesquelles elle collabore, et qui sont susceptibles de prendre position à l'égard de toute politique, loi ou réglementation pouvant avoir une incidence sur le climat.**

---

### **Association commerciale**

Autre (veuillez préciser)

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC (pages 20 et 21 et 24 à 26) ou notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont BMO Groupe financier (page 17) et BMO Gestion mondiale d'actifs (page 46) interagissent.

**La position de votre organisation à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?**

**Votre organisation a-t-elle tenté d'influencer sa position au cours de l'année de déclaration?**

**Décrivez comment la position de votre organisation est conforme à celle de l'association commerciale ou diffère de celle-ci, ainsi que les mesures prises pour influencer sa position.**

**Montant du financement que votre organisation a fourni à cette association commerciale au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à l'étape C0.4)**

**Décrivez l'objectif du financement de votre organisation.**

**Avez-vous évalué si les activités d'intervention de votre organisation auprès de cette association commerciale sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris?**

## C12.3c

**(C12.3c) Fournissez des renseignements sur le financement que vous avez octroyé à d'autres organisations ou personnes au cours de l'année de déclaration et dont les activités pourraient influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir une incidence sur le climat.**

## Type d'organisation ou de personne

Indiquez l'organisation ou la personne à qui vous avez fourni le financement.

**Montant du financement que votre organisation a fourni à cette organisation ou à cette personne au cours de l'année de déclaration (devise sélectionnée à la section C0.4)**

**Décrivez l'objectif de ce financement et la façon dont il pourrait influencer des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir une incidence sur le climat.**

Consultez notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont BMO Groupe financier interagit avec le secteur, le gouvernement, le milieu universitaire et les groupes d'investisseurs sur les enjeux liés à la durabilité et au climat : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_SR\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf)

Veillez consulter le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour obtenir la liste des initiatives de collaboration auxquelles BMO Gestion mondiale d'actifs participe ou dont elle est signataire : <https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous rassemblons l'industrie, le gouvernement, les chercheurs et les investisseurs afin de catalyser le dialogue sur le climat, de collaborer à la recherche de solutions et d'accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité par l'intermédiaire de notre Institut pour le climat de BMO (pages 20 et 21) et d'autres engagements (pages 24 à 26) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

**Avez-vous évalué si ce financement est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris?**

## C12.4

**(C12.4) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.**

---


### Publication

Dans le rapport volontaire de développement durable

### **État**

Terminé

### **Documents joints**

 BMO\_2022\_SR\_FR.pdf

### **Pages ou sections**

BMO Groupe financier – Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022 – pages 38 à 56

### **Éléments du contenu**

Gouvernance  
Stratégie  
Risques et occasions  
Données sur les émissions  
Cibles de réduction des émissions  
Autres mesures

### **Commentaires**

---


### **Publication**

Dans les principaux rapports

### **État**

Terminé

### **Documents joints**

 bmo\_ar2022.pdf

### **Pages ou sections**

Rapport annuel aux actionnaires 2022 de BMO Groupe financier : pages 110 à 113

### **Éléments du contenu**

Gouvernance  
Stratégie  
Risques et occasions

### **Commentaire**

---

### **Publication**

Dans les principaux rapports

### **État**

Terminé

## Documents joints

 BMOProxy\_March2023.pdf

## Pages ou sections

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction – pages 17 à 20, 30, 31, 37, 40, 44, 50, 93, 94, 96, 97, 100 et 101

## Éléments du contenu

Gouvernance  
Stratégie

## Commentaire

---

### Publication

Dans des communications volontaires

### État

Terminé

## Documents joints

 20-3012\_EnvironmentalPolicy\_ACC\_Ev1.pdf

## Pages ou sections

Politique environnementale – Toutes les pages

## Éléments du contenu

Gouvernance  
Stratégie

## Commentaire

---


### Publication

Dans des communications volontaires

### État

Terminé

## Documents joints

 BMO Gestion mondiale d'actifs : climate\_action\_approach\_policy\_fr.pdf

## Pages ou sections

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs – Toutes les pages

### Éléments du contenu

Gouvernance  
Stratégie  
Risques et occasions

### Commentaire

---


#### Publication

Dans des communications volontaires

#### État

Terminé

#### Documents joints

 BMO\_2022\_SR\_FR.pdf

#### Pages ou sections

Sommaire des données et glossaire du Rapport de durabilité 2022 de BMO Groupe financier – pages 5 à 11

#### Éléments du contenu

Données sur les émissions  
Cibles de réduction des émissions  
Autres mesures

#### Commentaires

---


#### Publication

Dans des communications volontaires

#### État

Terminé

#### Documents joints

 BMO\_2022\_Rapport climatique\_FR-1.pdf

#### Pages ou sections

Rapport climatique 2022 de BMO Groupe financier – Toutes les pages

#### Éléments du contenu

Gouvernance  
Stratégie



Risques et occasions  
Données sur les émissions  
Cibles de réduction des émissions  
Autres mesures

## Commentaires

### C12.5

**(C12.5.5) Indiquez les cadres de collaboration, les initiatives ou les engagements liés aux enjeux environnementaux pour lesquels vous êtes signataire ou membre.**

	Cadre de collaboration, initiative ou engagement lié aux enjeux environnementaux	Décrivez le rôle de votre organisation pour chaque cadre, initiative ou engagement
Rangée 1	<p>Climate Action 100+</p> <p>Principes de l'Équateur</p> <p>Groupement d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC)</p> <p>Alliance bancaire Net Zéro (NZBA)</p> <p>Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)</p> <p>Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)</p> <p>Principes pour l'investissement responsable</p> <p>Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)</p> <p>Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative à la nature</p> <p>Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI)</p> <p>Principes pour une banque responsable (PRB) dans le cadre de l'UNEP-FI</p> <p>Autre (veuillez préciser)</p> <p>Association pour l'investissement responsable, International Sustainability Standards Board (ISSB), Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), Déclaration des investisseurs internationaux sur la crise climatique</p>	<p>Consultez notre Rapport de durabilité 2022 pour en savoir davantage sur la façon dont BMO Groupe financier (page 17) et BMO Gestion mondiale d'actifs (page 46) interagissent avec le secteur, le gouvernement, le milieu universitaire et les groupes d'investisseurs sur les enjeux liés à la durabilité et au climat :</p> <p><a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf</a></p> <p>Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous rassemblons l'industrie, le gouvernement, les chercheurs et les investisseurs afin de catalyser le dialogue sur le climat, de collaborer à la recherche de solutions et d'accélérer une transition socialement et économiquement juste vers la carboneutralité par l'intermédiaire de notre Institut pour le climat de BMO (pages 20 et 21) et d'autres engagements (pages 24 à 26) :</p> <p><a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>.</p>

	<b>Cadre de collaboration, initiative ou engagement lié aux enjeux environnementaux</b>	<b>Décrivez le rôle de votre organisation pour chaque cadre, initiative ou engagement</b>
	adressée aux gouvernements (2022), Climate Risk Consortium, Comité technique 207 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la gestion de l'environnement et Comité technique 322 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la finance durable, entre autres.	

## C14. Incidence du portefeuille

### C-FS14.0

**(C-FS14.0) Pour chaque activité du portefeuille, indiquez la valeur du financement et de l'assurance de vos actifs liés au carbone pour l'année de déclaration.**

#### **Crédit octroyé à l'ensemble des éléments d'actif liés au carbone**

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Oui

**Valeur des actifs liés au carbone dans votre portefeuille (unité monétaire – telle qu'indiquée à la question C0.4)**

8 000 000 000

**Nouveaux prêts consentis pour l'année de déclaration (unité monétaire – telle qu'indiquée à la section C0.4)**

**Pourcentage de la valeur du portefeuille composé d'actifs liés au carbone pour l'année de déclaration**

1,4

#### **Détails du calcul**

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont nous calculons et faisons le suivi de nos actifs liés au carbone (page 50) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

La valeur ci-dessus représente notre crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone en 2022.

#### **Prêts à l'industrie du charbon**

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Non, et nous ne prévoyons pas évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

**Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone**

**Veillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir**

**Prêts aux industries pétrolière et gazière**

---

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Non, et nous ne prévoyons pas évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

**Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone**

**Veillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir**

**Investissements dans l'ensemble des éléments d'actif liés au carbone (gestion d'actifs)**

---

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

**Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone**

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

**Veillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir**

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents, sont intégrés à nos portefeuilles (pages 53 à 62) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre gestion du risque ESG (pages 6 et 7) :  
[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)

### **Investissement dans l'industrie du charbon (gestion d'actifs)**

---

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

**Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone**

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

**Veuillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir**

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG sont intégrés à nos portefeuilles (pages 53 à 62) :  
<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir plus sur notre gestion du risque ESG (pages 6 et 7) :  
[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)

### **Investissement dans les industries pétrolière et gazière (gestion d'actifs)**

---

**Êtes-vous en mesure de déclarer une valeur pour les actifs liés au carbone?**

Non, mais nous prévoyons évaluer l'exposition de notre portefeuille au cours des deux prochaines années.

**Principale raison pour laquelle vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone**

Priorité importante, mais pas dans l'immédiat

**Veillez expliquer pourquoi vous ne fournissez pas la valeur du financement ou de l'assurance des actifs liés au carbone et décrire vos plans pour l'avenir**

Dans le cadre de nos activités d'investissement responsable, il est important de comprendre dans quelle mesure notre portefeuille est exposé aux actifs des secteurs à fortes émissions et aux actifs liés au carbone. Afin d'être bien informés, nous élaborons présentement une approche exhaustive pour mesurer l'exposition dans l'ensemble de notre entreprise.

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents, sont intégrés à nos portefeuilles (pages 53 à 62) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur notre gestion du risque ESG (pages 6 et 7) :

[https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate\\_action\\_approach\\_policy\\_fr.pdf](https://www.bmogam.com/uploads/2023/05/18f97d1f9d73480577e075f6ab8c7a11/climate_action_approach_policy_fr.pdf)

## C-FS14.1

**(C-FS14.1) Votre organisation mesure-t-elle les répercussions de son portefeuille sur le climat?**

	Nous analysons l'incidence de notre portefeuille sur le climat.	Mesure de divulgation
Services bancaires (Banque)	Oui	Émissions du portefeuille Autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition (selon la définition du GIFCC)
Placements (gestion d'actifs)	Oui	Autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition (selon la définition du GIFCC)

## C-FS14.1a

**(C-FS14.1a) Fournissez des renseignements sur les émissions de votre portefeuille pour l'année de déclaration.**

### **Services bancaires (Banque)**

---

**Émissions du portefeuille (en unités de tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>) pour l'année de déclaration**

**Couverture du portefeuille**

**Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices**

### **Méthode de calcul des émissions**

La norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre destinée au secteur financier (Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry)

### **Expliquez les détails de votre calcul et les hypothèses utilisées**

En tant que signataire du PCAF, nous nous sommes engagés à mesurer et à divulguer les émissions de GES associées à notre portefeuille de prêts, de placements et d'autres produits et services financiers au moyen de méthodes de comptabilisation des GES. En 2022, nous avons élargi cette analyse et évalué les émissions des champs d'application 1 et 2 associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements au moyen de la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises. Cette analyse comprend nos activités de crédit des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et des Marchés des capitaux, y compris les prêts de financement de projets à la fin de l'exercice 2020. Les émissions du portefeuille sont calculées en fonction de nos prêts aux entreprises et aux gouvernements en cours au 31 octobre 2020 et à une cote de qualité des données du PCAF de 5 au moyen de facteurs d'émission sectoriels et géographiques tirés de la base de données des facteurs d'émission du PCAF.

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur nos émissions financées dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements (page 38), ainsi que par secteur précis (pages 39 à 49 et 51 à 55) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf).

## C-FS14.1b

**(C-FS14.1b) Fournissez des renseignements sur les autres mesures de l'empreinte carbone ou de l'exposition que vous utilisez pour faire le suivi des répercussions que votre portefeuille a sur le climat.**

---

### Portefeuille

Investissements (gestion d'actifs)

### Paramètres du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille (t éq. CO<sub>2</sub>/million investi)

### Valeur de la mesure pour l'année de déclaration

46

### Couverture du portefeuille

11.7

### Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

### Méthode de calcul

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont nous collaborons avec les sociétés émettrices afin de les amener à atteindre la carboneutralité dans le cadre de l'initiative Net Zero Asset Manager (page 41) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Reportez-vous à nos soumissions à la NZAM :

<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/bmo-global-asset-management/>

---

### Portefeuille

Services bancaires (banque)

### Paramètres du portefeuille

Autre (veuillez préciser)

Intensité des émissions économiques (t éq. CO<sub>2</sub>/M\$ de prêts en cours)

### Valeur de la mesure pour l'année de déclaration

### Couverture du portefeuille

## Pourcentage calculé à partir des données recueillies auprès des clients et des entités émettrices

### Méthode de calcul

Consultez notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour obtenir des données précises sur l'intensité des émissions économiques par secteur analysé (pages 39 à 49 et 51 à 55) : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

Question 14.2b : (répartition par secteur) reflète les émissions des champs d'application 1 et 2 pour l'année de déclaration 2020, car il s'agit de l'année la plus récente de l'analyse des émissions financées effectuée pour l'ensemble du type de secteur.

## C-FS14.2

### (C-FS14.2) Êtes-vous en mesure de ventiler par catégories les répercussions du portefeuille de votre organisation?

	Ventilation du portefeuille
Rangée 1	Oui, par secteur d'activité

## C-FS14.2b

### (C-FS14.2b) Ventilez les répercussions du portefeuille de votre organisation par secteur d'activité.

Portefeuille	Secteur d'activité	Mesure du portefeuille	Émissions du portefeuille ou autre mesure
Services bancaires (Banque)	Énergie	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	2 356 000
Services bancaires (Banque)	Automobiles et composants	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	828 000
Services bancaires (Banque)	Immobilier	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	1 123 000
Services bancaires (Banque)	Services publics	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	332 000
Services bancaires (Banque)	Autre (veuillez préciser) Agriculture	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	6 991 000
Services bancaires (Banque)	Autre (veuillez préciser) Ciment	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	362 000
Services bancaires (Banque)	Autre (veuillez préciser) Aluminium	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	482 000
Services bancaires (Banque)	Autre (veuillez préciser) Fer et acier	Émissions absolues du portefeuille (t éq. CO2)	413 000



## C-FS14.3

**(C-FS14.3) Votre organisation a-t-elle pris des mesures au cours de l'année de déclaration pour faire en sorte que son portefeuille soit conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C?**

	Mesures prises pour que le portefeuille soit conforme à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C	Expliquez brièvement les mesures que vous avez prises pour harmoniser votre portefeuille à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.
Services bancaires (Banque)	Oui	
Placements (gestion d'actifs)	Oui	BMO Gestion mondiale d'actifs est signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative, dont l'objectif est d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 dans l'ensemble de l'actif sous gestion, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

## C-FS14.3a

**(C-FS14.3a) Votre organisation évalue-t-elle si les stratégies d'affaires de ses clients et entités émettrices sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C?**

	Évaluation des stratégies des clients et entités émettrices pour savoir si elles sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C	Veillez expliquer pourquoi votre organisation n'évalue pas si les stratégies d'affaires de ses clients et entités émettrices sont conformes à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.
Services bancaires (Banque)	Oui, pour certains	Nous adoptons une approche d'évaluation de l'alignement sur la carboneutralité par secteur et n'avons pas encore couvert tous les secteurs de notre portefeuille. Nous prévoyons élargir la couverture sectorielle au fil du temps.
Placements (gestion d'actifs)	Oui, à certains d'entre eux.	Tous les actifs sous gestion sont évalués en fonction de l'harmonisation avec la carboneutralité en fonction de leurs mandats de placement. Nous avons sélectionné « Oui, pour certains », car les mandats de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs ne sont pas tous harmonisés avec la carboneutralité pour le moment.

## C15. Biodiversité

### C15.1

**(C15.1) Le conseil d'administration exerce-t-il une surveillance ou la haute direction de votre organisation a-t-elle une responsabilité à l'égard des enjeux liés à la biodiversité?**

	Surveillance du conseil d'administration ou responsabilité de la haute direction à l'égard des enjeux liés à la biodiversité	Description de la surveillance des enjeux liés à la biodiversité et des objectifs connexes	Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration
Rangée 1	Oui, surveillance du conseil d'administration et responsabilité de la haute direction	<p>Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil des risques et des occasions liés au climat et à la biodiversité : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p> <p>Consultez les pages 13 à 15 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par la direction des enjeux liés au climat et à la biodiversité, y compris les membres, les équipes et leur rôle dans la gouvernance : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a></p>	<p>Risques et occasions liés à nos propres activités</p> <p>Risques et occasions liés aux activités d'octroi de crédit de la Banque</p> <p>Répercussions de nos propres activités sur la biodiversité</p> <p>Répercussions des activités de crédit de la Banque sur la biodiversité</p>

## C15.2

**(C15.2) Votre organisation a-t-elle pris un engagement public ou approuvé des initiatives liées à la biodiversité?**

	Indiquez si votre organisation a pris un engagement public ou a approuvé des initiatives liées à la biodiversité.	Engagements publics liés à la biodiversité	Initiatives approuvées
Rangée 1	Oui, nous avons pris des engagements publics et appuyé publiquement des initiatives liées à la biodiversité.	Adoption de l'approche de hiérarchie d'atténuation. Engagement à ne pas faire d'exploration ni de développement dans les zones protégées par la loi. Engagement à respecter les zones protégées par la loi. Engagement à ne pas convertir les zones de haute valeur pour la conservation. Autre (veuillez préciser) <a href="https://www.prnewswire.com/news-releases/bmo-named-to-un-convened-group-providing-guidance-to-global-banks-on-nature-target-setting-301821069.html">https://www.prnewswire.com/news-releases/bmo-named-to-un-convened-group-providing-guidance-to-global-banks-on-nature-target-setting-301821069.html</a>	Objectif de développement durable (ODD) Autre (veuillez préciser) Groupe de travail sur la biodiversité des Principes de l'Équateur, Principes pour une banque responsable dans le cadre de la communauté de la biodiversité au sein de l'UNEP-FI, Groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature (TNFD).

## C15.3

**(C15.3) Votre organisation évalue-t-elle les répercussions et les dépendances de sa chaîne de valeur sur la biodiversité?**

### Répercussions sur la biodiversité

**Indiquez si votre organisation effectue ce type d'évaluation.**

Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.

### Dépendances à l'égard de la biodiversité

**Indiquez si votre organisation effectue ce type d'évaluation.**

Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.

## C15.4

**(C15.4) Votre organisation exerce-t-elle des activités dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité de celles-ci au cours de l'année de déclaration?**

Non évalué

## C15.5

**(C15.5) Quelles mesures votre organisation a-t-elle prises au cours de l'année de déclaration pour faire avancer ses engagements liés à la biodiversité?**

	Au cours de la période de déclaration, avez-vous pris des mesures pour faire avancer vos engagements liés à la biodiversité?	Types de mesures prises pour faire avancer les engagements liés à la biodiversité
Rangée 1	Oui, nous prenons des mesures pour faire avancer nos engagements liés à la biodiversité.	

## C15.6

**(C15.6) Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs de la biodiversité pour surveiller son rendement dans l'ensemble de ses activités?**

	Votre organisation utilise-t-elle des indicateurs pour surveiller son rendement par rapport à la biodiversité?	Indicateurs utilisés pour surveiller le rendement par rapport à la biodiversité
Rangée 1	Non, nous n'utilisons pas d'indicateurs, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	

## C15.7

**(C15.7) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux enjeux liés à la biodiversité pour cette année de déclaration ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.**

Type de rapport	Éléments du contenu	Joignez le document et indiquez où se trouvent les renseignements pertinents sur la biodiversité
Rapport volontaire sur le développement durable ou autres communications volontaires	Autre (veuillez préciser) Participation à des forums et à des groupes de travail sectoriels afin de continuer à renforcer nos capacités à déterminer les répercussions sur la biodiversité, à comprendre les cibles fondées	Consultez notre Rapport de durabilité 2022 (pages : 46, 50, 54 et 56) : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_SR_FR.pdf</a>

Type de rapport	Éléments du contenu	Joignez le document et indiquez où se trouvent les renseignements pertinents sur la biodiversité
	sur la nature et à tirer parti des cadres de divulgation proposés pour orienter notre approche.	

## C16. Approbation

### C-FI

(C-FI) Utilisez ce champ pour fournir des renseignements supplémentaires ou du contexte que vous jugez pertinents. Veuillez noter que ce champ est facultatif et qu'aucune note ne lui est attribuée.

#### C16.1

(C16.1) Donnez des précisions au sujet de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.

	Titre du poste	Catégorie d'emploi correspondante
Rangée 1	Michael Torrance, chef de la durabilité	Chef de la durabilité

## SC. Module sur la chaîne d'approvisionnement

### SC0.0

(SC0.0) Si vous le souhaitez, proposez une introduction distincte à ce module.

### SC0.1

(SC0.1) À combien s'élèvent les revenus annuels de votre organisation pour la période de déclaration indiquée?

	Revenu annuel
Rangée 1	

### SC1.1

(SC1.1) Attribuez vos émissions aux clients que vous énumérez ci-dessous en fonction des biens ou services que vous leur avez vendus au cours de la période de déclaration.

---

Membre demandeur

**Champ d'application des émissions**

**Méthode de comptabilité du champ d'application 2**

**Catégorie(s) du champ d'application 3**

**Niveau de répartition**

**Renseignements sur le niveau de répartition**

**Émissions en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>**

**Incertude (± %)**

**Principales sources d'émissions**

**État « Vérifié »**

**Méthode d'attribution**

**Valeur marchande ou quantité de biens ou de services fournis au membre demandeur**

**Unité pour la valeur marchande ou la quantité de biens ou de services fournis**

**Veillez expliquer comment vous avez repéré la source de GES, y compris les limites importantes de ce processus et les hypothèses formulées.**

## **SC1.2**

**(SC1.2) Si vous avez utilisé des renseignements publiés pour répondre à l'item SC1.1, veuillez fournir les références pertinentes.**

## SC1.3

**(SC1.3) Quels sont les obstacles qui compliquent l'attribution des émissions à vos différents clients, et qu'est-ce qui vous pourrait vous aider à les surmonter?**

Difficultés liées à l'attribution	Veillez expliquer ce qui vous aiderait à surmonter ces difficultés
Notre clientèle est trop vaste et trop diversifiée pour faire un suivi précis des émissions au niveau des clients.	La nature de nos activités à titre de fournisseur de services signifie que notre consommation d'énergie se limite à des voyages d'affaires et à des bureaux qui servent plusieurs clients à la fois, et ne peut donc pas être facilement attribuée à une personne ou à une entreprise à laquelle nous offrons des produits et des services financiers.

## SC1.4

**(SC1.4) Prévoyez-vous de développer vos capacités pour attribuer vos émissions à vos clients à l'avenir?**

Non

### SC1.4b

**(SC1.4b) Expliquez pourquoi vous ne prévoyez pas de développer vos capacités pour attribuer vos émissions à vos clients.**

Nous ne prévoyons pas de développer vos capacités pour attribuer nos émissions à nos clients. En tant que fournisseur de services financiers diversifiés comptant plus de 12 millions de clients à l'échelle mondiale (au 31 octobre 2022), nous ne pouvons pas aisément recueillir toutes les données nécessaires pour ce faire. La nature de nos activités à titre de fournisseur de services signifie que notre consommation d'énergie se limite à des voyages d'affaires et à des bureaux qui servent plusieurs clients à la fois, et ne peut donc pas être facilement attribuée à une personne ou à une entreprise à laquelle nous offrons des produits et des services financiers.

## SC2.1

**(SC2.1) Veuillez proposer tout projet lié au climat mutuellement avantageux auquel vous pourriez collaborer avec certains membres de la chaîne d'approvisionnement de CDP.**

## SC2.2

**(SC2.2) Les demandes ou les initiatives des membres de la chaîne d'approvisionnement de CDP ont-elles incité votre organisation à prendre des initiatives à l'égard de la réduction des émissions à l'échelle de l'organisation?**

## SC4.1

**(SC4.1) Fournissez-vous des données au niveau des produits sur les biens ou services de votre organisation?**

## FW-FS Protection des forêts et sécurité de l'eau (FS seulement)

### FW-FS1.1

**(FW-FS1.1) Le conseil d'administration de votre organisation assure-t-il une surveillance des enjeux liés aux forêts et à l'eau?**

Surveillance de ces enjeux par le conseil d'administration	
Forêts	Oui
Eau	Oui

### FW-FS1.1 a

**(FW-FS1.1a) Précisez le poste de la ou des personnes (n'inscrivez aucun nom) au sein du conseil d'administration à qui la responsabilité des enjeux liés aux forêts et à l'eau est confiée.**

Enjeux	Poste de la ou des personnes ou comité(s)	Responsabilités à l'égard des enjeux liés aux forêts ou à l'eau
Forêts Eau	Comité du Conseil	Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil des risques et des occasions liés au climat et à l'environnement : <a href="https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf">https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf</a>

### FW-FS1.1b

**(FW-FS1.1b) Donnez des précisions sur la surveillance des enjeux liés aux forêts et à l'eau par le Conseil d'administration.**

#### Enjeux

Forêts

#### Fréquence à laquelle les enjeux figurent à l'ordre du jour

Sporadiquement – À mesure que des questions importantes se posent

#### Mécanismes de gouvernance dans lesquels ces enjeux sont intégrés



### **Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration**

Risques et occasions liés à nos activités bancaires  
Risques et occasions liés à nos activités de placement (gestion d'actifs)  
Répercussions de nos activités bancaires sur les forêts et la sécurité de l'eau  
Répercussions de nos activités de placement (gestion d'actifs) sur les forêts et la sécurité de l'eau

### **Veillez préciser**

Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil des risques et des occasions liés au climat et à l'environnement : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

---

### **Enjeux**

Eau

### **Fréquence à laquelle les enjeux figurent à l'ordre du jour**

Sporadiquement – À mesure que des questions importantes se posent

### **Mécanismes de gouvernance dans lesquels ces enjeux sont intégrés**

### **Portée de la surveillance assurée par le conseil d'administration**

Risques et occasions liés à nos activités bancaires  
Risques et occasions liés à nos activités de placement (gestion d'actifs)  
Répercussions de nos activités bancaires sur les forêts et la sécurité de l'eau  
Répercussions de nos activités de placement (gestion d'actifs) sur les forêts et la sécurité de l'eau

### **Veillez préciser**

Consultez les pages 10 à 12 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par le Conseil des risques et des occasions liés au climat et à l'environnement : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## **FW-FS1.1c**

**(FW-FS1.1c) Votre organisation compte-t-elle au moins un membre du conseil d'administration qui possède des compétences en matière d'enjeux liés aux forêts et à l'eau?**

### **Forêts**

---

**Des membres du conseil d'administration ont des compétences liées à ces enjeux**

Oui

### **Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration à l'égard de ces enjeux**

Le conseil d'administration de BMO compte des membres qui possèdent une expérience vérifiée en matière de durabilité et ces membres sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents.

Consultez les pages 8 à 15 de notre circulaire de sollicitation de procurations pour en savoir davantage sur les compétences et l'expertise des membres de notre conseil d'administration :

[https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy\\_March2023FR.pdf](https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf)

## **Eau**

---

### **Des membres du conseil d'administration ont des compétences liées à ces enjeux**

Oui

### **Critères utilisés pour évaluer les compétences des membres du conseil d'administration à l'égard de ces enjeux**

Le conseil d'administration de BMO compte des membres qui possèdent une expérience vérifiée en matière de durabilité et ces membres sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents.

La présidente du Comité d'audit et de révision possède une solide expérience en matière de changements climatiques et de durabilité, et a auparavant dirigé les Services en changements climatiques et développement durable de la firme Ernst & Young à l'échelle mondiale.

Consultez les pages 8 à 15 de notre circulaire de sollicitation de procurations pour en savoir davantage sur les compétences et l'expertise des membres de notre conseil d'administration :

[https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy\\_March2023FR.pdf](https://www.bmo.com/ir/files/F23%20Files/BMOProxy_March2023FR.pdf)

## **FW-FS1.2**

**(FW-FS1.2) Indiquez les postes de direction les plus élevés ou les comités responsables de la gestion des enjeux liés aux forêts et à l'eau.**

---

### **Poste ou comité**

Autre (veuillez préciser)

Chef de la gestion des risques, chef de la durabilité et conseiller général

### **Enjeux**

Forêts

Eau

### Responsabilités liées aux forêts ou à l'eau liées à ce poste

Évaluation des risques et des occasions liés aux forêts ou à l'eau  
Gestion des risques et des occasions liés aux forêts ou à l'eau

### Portée des responsabilités

Risques et occasions liés à notre portefeuille bancaire

### Ligne hiérarchique

Ligne hiérarchique du chef de la direction

### Fréquence des rapports au Conseil sur les enjeux liés aux forêts ou à l'eau par l'intermédiaire de cette ligne hiérarchique

À mesure que des questions importantes se posent

### Veillez préciser

Consultez les pages 13 à 15 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la surveillance par la direction des enjeux liés au climat (comme les forêts et l'eau), y compris les membres, les équipes et leur rôle dans la gouvernance climatique : <https://our->

## FW-FS2.1

### (FW-FS2.1) Évaluez-vous l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts ou à l'eau?

	Nous évaluons l'exposition de notre portefeuille à cet enjeu	Expliquez pourquoi l'exposition de votre portefeuille à ces enjeux n'est pas évaluée et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation
Services bancaires – Exposition aux risques liés aux forêts	Oui	
Services bancaires – Exposition aux risques liés à l'eau	Oui	
Placements (gestion d'actifs) – Exposition aux risques liés aux forêts	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	
Placements (gestion d'actifs) – Exposition aux risques liés à l'eau	Non, mais nous prévoyons le faire au cours des deux prochaines années.	

## FW-FS2.1a

**(FW-FS2.1a) Décrivez comment vous évaluez l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts ou à l'eau.**

### Services bancaires – Exposition aux risques liés aux forêts

---

**Type de processus de gestion des risques**

Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

**Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques**

**Type d'évaluation**

Évaluation qualitative seulement

**Horizon(s) temporel(s) couvert(s)**

Court terme

**Outils et méthodes utilisés**

Outils et méthodes internes

**Pourcentage de clients ou d'entités émettrices (selon le nombre) exposés à un risque important**

**Pourcentage de clients ou d'entités émettrices (selon l'exposition du portefeuille) exposés à un risque important**

**Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts et à l'eau.**

Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social (y compris ceux liés aux risques liés aux forêts et à l'eau) à l'échelle de l'organisation dans sa politique générale sur les risques environnementaux et sociaux, son cadre de gestion globale des risques, ses directives de financement Gestion du risque environnemental et social et ses évaluations de la cote de risque environnemental et social.

### Services bancaires – Exposition aux risques liés à l'eau

---

**Type de processus de gestion des risques**

Intégration dans le processus multidisciplinaire de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

**Proportion du portefeuille couverte par le processus de gestion des risques**

**Type d'évaluation**

### **Horizons de placement couverts**

Court terme  
Moyen terme  
Long terme

### **Outils et méthodes utilisés**

Outils et méthodes internes

### **Pourcentage de clients ou d'entités émettrices (selon le nombre) exposés à un risque important**

### **Pourcentage de clients ou d'entités émettrices (selon l'exposition du portefeuille) exposés à un risque important**

### **Expliquez pourquoi vous avez mis ce processus en œuvre pour évaluer l'exposition de votre portefeuille aux risques et aux occasions liés aux forêts et à l'eau.**

En 2022, la plateforme d'analyse climatique de BMO a été utilisée pour évaluer l'exposition aux dangers physiques liés au climat dans plusieurs horizons temporels et scénarios de réchauffement pour plus d'un million d'actifs uniques. Les résultats de cette analyse ont contribué à l'élaboration de stratégies de financement axées sur la résilience, d'évaluations internes des risques et de publications sur le façonnement du marché.

En 2022, l'équipe de recherche sur les actions de BMO, l'Institut pour le climat de BMO, l'équipe Science des données et intelligence artificielle, Données et analyses de BMO et Climate Engine ont collaboré pour analyser l'exposition de 70 fiducies de placement immobilier (FPI) américaines au risque physique lié au climat pour leurs actifs aux États-Unis. La plateforme d'analyse climatique de BMO a quantifié l'exposition de 39 243 propriétés individuelles de FPI à des risques d'inondations intérieures, d'inondations côtières, d'ouragans, de tornades et de feux de forêt dans le contexte climatique actuel et en 2050 dans deux scénarios potentiels fondés sur les scénarios RCP 4.5 et 8.5 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cette analyse a été effectuée au niveau des immeubles, fournissant des renseignements de premier ordre qui ont quantifié la façon dont les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les risques futurs pour les FPI américaines.

Consultez la page 21 du Rapport climatique pour en savoir davantage sur les analyses climatiques. Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social (y compris ceux liés aux risques liés aux forêts et à l'eau) à l'échelle de l'organisation dans sa politique générale sur les risques environnementaux et sociaux, son cadre de gestion globale des risques, ses directives de financement Gestion du risque environnemental et social et ses évaluations de la cote de risque environnemental et social.

## FW-FS2.2

**(FW-FS2.2) Dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, votre organisation tient-elle compte des renseignements relatifs aux forêts et à l'eau qui concernent ses clients et entités émettrices?**

	Nous tenons compte des renseignements relatifs aux forêts et à l'eau
Services bancaires – Renseignements relatifs aux forêts	Oui
Services bancaires – Renseignements relatifs à l'eau	Oui
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs aux forêts	Oui
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs à l'eau	Oui

## FW-FS2.2a

**(FW-FS2.2a) Indiquez les renseignements relatifs aux forêts et à l'eau qui concernent les clients et entités émettrices dont votre organisation tient compte dans le cadre de son processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques, ainsi que la façon dont ils influencent la prise de décisions.**

	Type de renseignements pris en compte	Processus d'obtention des renseignements	Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques	Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision
Services bancaires – Renseignements relatifs aux forêts	Origine des produits de base présentant un risque lié aux forêts	Directement auprès du client ou de l'entité émettrice		Consultez les pages 28 et 29 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur la façon dont BMO intègre les facteurs de risque environnemental et social (y compris ceux liés aux risques liés aux forêts et à l'eau) à l'échelle de l'organisation dans sa politique générale sur les risques environnementaux et sociaux, son cadre de gestion globale des risques, ses directives de financement Gestion

	Type de renseignements pris en compte	Processus d'obtention des renseignements	Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques	Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision
				du risque environnemental et social et ses évaluations de la cote de risque environnemental et social.
Services bancaires – Renseignements relatifs à l'eau	Autre (veuillez préciser) Répercussions du stress hydrique et de la sécheresse	Autre (veuillez préciser) Notre plateforme d'analyse climatique		<p>Dans le cadre de l'analyse du risque physique, nous commençons à examiner les répercussions du stress hydrique et de la sécheresse sur nos propres activités et sur nos clients.</p> <p>La plateforme d'analyse climatique de BMO, qui utilise des outils géospatiaux, peut nous aider à évaluer l'exposition au risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. En 2022, cette plateforme a été utilisée pour évaluer l'exposition aux dangers physiques liés au climat dans plusieurs horizons temporels et scénarios de réchauffement pour plus d'un million d'actifs uniques. Nous élaborons et envisageons des approches à cet égard afin d'orienter nos stratégies de financement axées sur la résilience, nos évaluations internes des risques et nos publications sur le façonnement du marché.</p>
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs aux forêts	Autre (veuillez préciser) Résultats et mesures obtenus auprès de fournisseurs tiers de données sur les facteurs ESG	Fournisseur de données	<p>Énergie</p> <p>Matières premières</p> <p>Biens d'équipement</p> <p>Services commerciaux et professionnels</p> <p>Transport</p> <p>Automobiles et composants</p> <p>Biens de consommation durables et habillement</p> <p>Services aux consommateurs</p> <p>Commerce de détail</p> <p>Alimentation et produits de base</p> <p>Aliments, boissons et tabac</p>	<p>Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents, sont intégrés à nos portefeuilles (pages 53 à 62) : <a href="https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf">https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf</a></p> <p>Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs et l'Énoncé sur les attentes en matière de pratiques environnementales (<a href="https://www.bmogam.com/ca-">https://www.bmogam.com/ca-</a></p>

	Type de renseignements pris en compte	Processus d'obtention des renseignements	Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques	Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision
			Produits ménagers et d'hygiène personnelle Équipement et services de soins de santé Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie Logiciels et services informatiques Matériel informatique et équipement technologique Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs Services de télécommunications Médias et divertissement Services publics Immobilier	fr/institutions/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/)
Placements (gestion d'actifs) – Renseignements relatifs à l'eau	Autre (veuillez préciser) Résultats et mesures obtenus auprès de fournisseurs tiers de données sur les facteurs ESG	Fournisseur de données	Énergie Matières premières Biens d'équipement Services commerciaux et professionnels Transport Automobiles et composants Biens de consommation durables et habillement Services aux consommateurs Commerce de détail Alimentation et produits de base Aliments, boissons et tabac Produits ménagers et d'hygiène personnelle	Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion mondiale d'actifs pour en savoir davantage sur la façon dont les risques et les occasions liés aux facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents, sont intégrés à nos portefeuilles (pages 53 à 62) : <a href="https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf">https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf</a>  Consultez aussi le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs et l'Énoncé sur les attentes en matière de pratiques environnementales ( <a href="https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/">https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/investissement-responsable/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/</a> )





	Type de renseignements pris en compte	Processus d'obtention des renseignements	Secteur(s) d'activité couvert(s) par le processus de diligence raisonnable ou d'évaluation des risques	Expliquez de quelle façon les renseignements liés aux forêts ou à l'eau influencent votre prise de décision
			Équipement et services de soins de santé Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie Logiciels et services informatiques Matériel informatique et équipement technologique Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs Services de télécommunications Médias et divertissement Services publics Immobilier	

## FW-FS2.3

**(FW-FS2.3) Avez-vous relevé dans votre portefeuille des risques inhérents aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?**

	Risques relevés relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé de risques importants relativement à ces enjeux
Forêts	Non	L'évaluation n'a pas encore été faite.	Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le Groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.
Eau	Oui		

## FW-FS2.3a

**(FW-FS2.3a) Donnez des précisions sur les risques inhérents aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités.**

### Identifiant

Risque1

### Portefeuille touché par le facteur de risque

Portefeuille des Services bancaires

### Élément de risque

### Type de risque et principal facteur de risque

Physique aigu

Autre (veuillez préciser)

Inondations (côtières, fluviales, pluviales, souterraines) et stress hydrique/sécheresse

### Principale incidence financière potentielle

Risque de crédit accru

## **Type de risques correspondant à la classification du risque du secteur des services financiers traditionnels**

Risque de crédit

### **Description propre à l'organisation**

Les risques climatiques, y compris les risques liés à l'eau, pourraient avoir un effet sur notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils touchent les revenus, les coûts ou l'accès au capital de nos clients, et que ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques, comme les inondations.

### **Horizon temporel**

Moyen terme

### **Degré de probabilité**

Peu probable

### **Ampleur de l'incidence**

Faible

### **Êtes-vous en mesure de chiffrer l'incidence financière potentielle?**

Non, nous ne sommes pas en mesure de le faire.

### **Incidence financière potentielle (devise)**

### **Incidence financière potentielle – minimale (devise)**

### **Incidence financière potentielle – maximale (devise)**

### **Explication de l'incidence financière chiffrée**

### **Coût de la réponse au risque**

### **Description de la réponse et explication du calcul du coût**

En 2022, la plateforme d'analyse climatique de BMO, qui utilise des outils géospatiaux, peut nous aider à évaluer l'exposition aux dangers physiques liés au climat (y compris les risques liés à l'eau) dans plusieurs horizons temporels et scénarios de réchauffement. Nous élaborons et envisageons des approches à cet égard afin d'orienter nos stratégies de financement axées sur la résilience, nos évaluations internes des risques et nos publications sur le façonnement du marché.

En 2022, l'équipe de recherche sur les actions de BMO, l'Institut pour le climat de BMO, l'équipe Science des données et intelligence artificielle, Données et analyses de BMO

et Climate Engine ont collaboré pour analyser l'exposition de 70 fiducies de placement immobilier (FPI) américaines au risque physique lié au climat pour leurs actifs aux États-Unis. Nous avons utilisé une analyse géospatiale pour quantifier l'exposition de 39 243 propriétés individuelles des FPI à l'exposition aux inondations intérieures, aux inondations côtières, aux ouragans, aux tornades et aux feux de forêt dans le contexte climatique actuel et en 2050 dans le cadre de deux scénarios potentiels fondés sur les scénarios RCP 4.5 et 8.5 du GIEC. Cette analyse a été mise en évidence dans le balado Sustainability Leaders de BMO (en anglais seulement) dans le but de contribuer aux discussions sur le terrain sur la façon dont les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les risques futurs pour les FPI américaines.

Consultez la page 21 de notre Rapport climatique 2022 conforme aux recommandations du GIFCC pour en savoir davantage sur notre plateforme d'analyse climatique : [https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO\\_2022\\_Climate\\_Report\\_FR.pdf](https://our-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2023/03/BMO_2022_Climate_Report_FR.pdf)

## Commentaires

### FW-FS2.4

**(FW-FS2.4) Avez-vous relevé dans votre portefeuille des occasions inhérentes aux forêts ou à l'eau qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur vos activités?**

	Occasions relevées relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux
Forêts	Non	Évaluation en cours	
Eau	Non	Évaluation en cours	En collaboration avec l'équipe Science des données et intelligence artificielle, Données et analyses de BMO et son partenaire externe Climate Engine, l'Institut pour le climat de BMO a conçu une plateforme géospatiale capable d'analyser plus de 80 facteurs de risque et résultats liés au climat, notamment la température, les précipitations, les inondations, les feux de forêt, le vent, la sécheresse, la santé des cultures, l'humidité du sol, etc. Continuellement mise à jour en utilisant les meilleures données scientifiques disponibles et les données géospatiales de la plus haute résolution, la plateforme quantifie les changements historiques et prévoit les

	Occasions relevées relativement à ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas relevé d'occasions importantes relativement à ces enjeux
			répercussions physiques des changements climatiques dans différents scénarios de température mondiale et horizons temporels. L'Institut pour le climat de BMO fait progresser l'expérimentation au sein de la Banque sur l'utilisation de cette technologie de pointe et l'applique pour repérer les occasions de collaborer avec les clients afin d'intégrer la résilience à leur stratégie d'affaires et de mieux comprendre les risques potentiels liés aux répercussions physiques des changements climatiques.

## FW-FS3.1

**(FW-FS3.1) Les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau sont-ils pris en compte dans la stratégie ou la planification financière de votre organisation?**

### Forêts

**Les risques et les occasions liés à ces enjeux sont pris en compte dans la stratégie ou la planification financière**

Non, nous ne prenons pas en compte les risques et les occasions

**Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie ou votre planification financière**

Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.

### Eau

**Les risques et les occasions liés à ces enjeux sont pris en compte dans la stratégie ou la planification financière**

Non, nous ne prenons pas en compte les risques et les occasions

**Expliquez pourquoi les risques et les occasions liés aux forêts ou à l'eau n'ont pas influencé votre stratégie ou votre planification financière**

En 2022, la plateforme d'analyse climatique de BMO a été utilisée pour évaluer l'exposition aux dangers physiques liés au climat dans plusieurs horizons temporels et scénarios de réchauffement pour plus d'un million d'actifs uniques. Les résultats

de cette analyse ont contribué à l'élaboration de stratégies de financement axées sur la résilience, d'évaluations internes des risques et de publications sur le façonnement du marché.

## FW-FS3.2

**(FW-FS3.2) Votre organisation a-t-elle effectué une analyse de scénarios pour déterminer les résultats possibles par rapport aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau?**

### Forêts

---

#### **Analyse de scénarios effectuée pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux**

Non, nous n'avons pas effectué d'analyse de scénarios pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux, et nous n'avons pas l'intention de le faire au cours des deux prochaines années.

#### **Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas effectué d'analyse de scénarios relativement à ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.**

Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.

### Eau

---

#### **Analyse de scénarios effectuée pour déterminer les résultats possibles par rapport à ces enjeux**

Oui, nous avons effectué une analyse de scénarios et déterminé les résultats possibles par rapport à ces enjeux

#### **Modèle d'analyse des scénarios utilisé**

Modèle relatif au climat

#### **Paramètres, hypothèses et choix analytiques**

Données à haute résolution sur les inondations, portefeuille statique

#### **Décrivez les résultats possibles par rapport à ces enjeux**

La Banque a déterminé des mesures clés de la résilience. Cette analyse a donné lieu à une simulation de crise officielle des portefeuilles immobiliers résidentiels.

#### **Expliquez comment les résultats déterminés au moyen de l'analyse de scénarios ont influencé votre stratégie**

Au sein de la Gestion globale des risques, l'équipe du programme d'analyse des scénarios relatifs aux changements climatiques a acquis des outils pour évaluer les répercussions potentielles du stress hydrique et de la sécheresse sur les expositions

de BMO et procède actuellement à une évaluation pour un certain nombre de projets, y compris les prêts de gros aux agriculteurs. ainsi que les activités de BMO et des fournisseurs de BMO.

### FW-FS3.3

**(FW-FS3.3) Votre organisation s'est-elle fixé des cibles en matière de prêts, de placements ou d'assurances sans déforestation ou sans pollution de l'eau?**

	Établissement de cibles	Expliquez pourquoi votre organisation n'a pas établi de cibles en matière de prêts, de placements ou d'assurances sans déforestation ou sans pollution de l'eau, et quels sont les plans pour y remédier à l'avenir.
Forêts	Non, et nous ne prévoyons pas établir de cibles au cours des deux prochaines années.	Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons de développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le Groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche et l'établissement de cibles.
Sécurité de l'approvisionnement en eau	Non, et nous ne prévoyons pas établir de cibles au cours des deux prochaines années.	La sécurité de l'approvisionnement en eau constitue un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse des stratégies de gestion du risque de crédit lié aux inondations, au stress hydrique et à la perte de biodiversité.

### FW-FS3.4

**(FW-FS3.4) Offrez-vous actuellement des produits ou des services permettant aux clients de contribuer à atténuer la déforestation ou le manque d'eau?**

	Produits et services existants permettant aux clients de contribuer à atténuer la déforestation ou le manque d'eau
Forêts	Oui
Eau	Oui

## FW-FS3.4a

**(FW-FS3.4a) Décrivez vos produits ou services existants permettant aux clients de contribuer à atténuer la déforestation ou le manque d'eau.**

---

### Type de produit

Autre (veuillez préciser)

Prêts aux entreprises et titres à revenu fixe

### Taxonomie ou méthode utilisée pour classer les produits

**Le produit permet aux clients d'atténuer les risques liés à ce qui suit :**

La déforestation

Le manque d'eau

### Description du ou des produits

L'équipe Finance durable de BMO offre aux entreprises, aux gouvernements et aux investisseurs des moyens novateurs d'harmoniser leurs priorités financières avec des objectifs de durabilité plus généraux. L'équipe Finance durable travaille en étroite collaboration avec les clients afin d'apporter une perspective de durabilité aux besoins financiers et stratégiques des clients. Nous tirons parti de notre portefeuille de produits et de services de prêt, de souscription d'obligations, d'appels publics à l'épargne et de conseil, en collaborant avec nos clients pour explorer de nouvelles idées et proposer des options novatrices qui peuvent les aider à atteindre leurs objectifs de durabilité. Nous tirons aussi parti du financement durable pour favoriser les progrès vers les résultats sociaux et environnementaux positifs énoncés dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, y compris le soutien à la transition vers une économie carboneutre. Pour en savoir davantage, consultez la page 41 de notre Rapport de durabilité 2022 : BMO Groupe financier – Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022 :

### Type d'activité financée, faisant l'objet d'un investissement ou assurée

Gestion durable des forêts

Protection des forêts

Restauration des forêts

Boisement

Agriculture durable

Infrastructures d'approvisionnement en eau et d'égouts

Infrastructures de traitement de l'eau

Infrastructures de traitement des eaux usées

Protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques

Résilience aux inondations et aux sécheresses

**Valeur du portefeuille (unité monétaire – indiquée à la section C0.4)**



% de la valeur totale du portefeuille

## FW-FS3.5

**(FW-FS3.5) Le cadre de gestion des politiques pour les activités du portefeuille de votre organisation comprend-il des exigences relatives aux forêts ou à l'eau que les clients et les entités émettrices doivent respecter?**

Le cadre de gestion des politiques tient compte de ces enjeux.	
Forêts	Oui
Eau	Oui

## FW-FS3.5a

**(FW-FS3.5a) Fournissez des précisions sur les politiques qui comportent des exigences relatives aux forêts ou à l'eau que les clients et les entités émettrices doivent respecter.**

### Portefeuille

Services bancaires (banque)

### Enjeux couverts par la politique

Forêts

### Type de politique

Politique de crédit

Politique de gestion des risques

### Couverture du portefeuille de la politique

100

### Disponibilité de la politique

Non accessible au public

### Joignez les documents pertinents liés à votre politique

### Exigences pour les clients et les entités émettrices

Engagement à ne pas convertir les zones de haute valeur pour la conservation.

### Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères

Opérations directes seulement

### Échéancier pour le respect des critères de la politique

Le respect des critères est une condition préalable pour les entreprises.

## **Secteurs d'activité couverts par la politique**

### **Produits de base présentant un risque lié aux forêts couverts par la politique**

Tous les produits de base agricoles

### **Produits de base ayant une incidence critique sur la sécurité de l'approvisionnement en eau couverts par la politique**

### **Étape de la chaîne d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts couverte par la politique**

### **Exceptions à la politique fondées sur**

### **Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées**

---

## **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

### **Enjeu(x) couvert(s) par la politique**

Forêts

### **Type de politique**

Autre (veuillez préciser)

Déclaration relative aux attentes liées à l'environnement


### **Couverture du portefeuille de la politique**

100

### **Disponibilité de la politique**

Accessible au public

### **Joignez les documents pertinents liés à votre politique**

 BMO GAM\_expectations\_for\_environmental\_practices\_fr.pdf

### **Exigences pour les clients et les entités émettrices**

Autre (veuillez préciser)

Éliminer la déforestation et la dégradation des terres, réhabiliter les terres dégradées et protéger les sols; maintenir ou améliorer les fonctions de soutien écologique et de biodiversité des ressources en air, en terre et en eau.

**Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères**

Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

**Échéancier pour le respect des critères de la politique**

Aucun échéancier

**Secteurs d'activité couverts par la politique**

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base

Aliments, boissons et tabac

Produits ménagers et d'hygiène personnelle

Équipement et services de soins de santé

Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie

Logiciels et services informatiques

Matériel informatique et équipement technologique

Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs

Services de télécommunications

Médias et divertissement

Services publics

Immobilier

**Produits de base présentant un risque lié aux forêts couverts par la politique**

Tous les produits de base agricoles

**Produits de base ayant une incidence critique sur la sécurité de l'approvisionnement en eau couverts par la politique**

**Étape de la chaîne d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts couverte par la politique**

**Exceptions à la politique fondées sur**

**Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées**

La couverture à 100 % du portefeuille désigne la partie des actifs mobilisables qui sont couverts par l'Énoncé sur les attentes en matière de pratiques environnementales de BMO Gestion mondiale d'actifs.

---

### **Portefeuille**

Placements (gestion d'actifs)

### **Enjeu(x) couvert(s) par la politique**

Eau

### **Type de politique**

Autre (veuillez préciser)

Déclaration relative aux attentes liées à l'environnement


### **Couverture du portefeuille de la politique**

100

### **Disponibilité de la politique**

Accessible au public

### **Joignez les documents pertinents liés à votre politique**

 BMO GAM\_expectations\_for\_environmental\_practices\_fr.pdf

### **Exigences pour les clients et les entités émettrices**

Autre (veuillez préciser) :

Éliminer la déforestation et la dégradation des terres, réhabiliter les terres dégradées et protéger les sols; maintenir ou améliorer les fonctions de soutien écologique et de biodiversité des ressources en air, en terre et en eau.

### **Étapes de la chaîne de valeur du client ou de l'entité émettrice couvertes par les critères**

Opérations directes et chaîne d'approvisionnement

### **Échéancier pour le respect des critères de la politique**

Aucun échéancier

### **Secteurs d'activité couverts par la politique**

Énergie

Matières premières

Biens d'équipement

Services commerciaux et professionnels

Transport

Automobiles et composants

Biens de consommation durables et habillement

Services aux consommateurs

Commerce de détail

Alimentation et produits de base  
 Aliments, boissons et tabac  
 Produits ménagers et d'hygiène personnelle  
 Équipement et services de soins de santé  
 Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie  
 Logiciels et services informatiques  
 Matériel informatique et équipement technologique  
 Semi-conducteurs et matériel pour semi-conducteurs  
 Services de télécommunications  
 Médias et divertissement  
 Services publics  
 Immobilier

**Produits de base présentant un risque lié aux forêts couverts par la politique**

**Produits de base ayant une incidence critique sur la sécurité de l'approvisionnement en eau couverts par la politique**

**Étape de la chaîne d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts couverte par la politique**

**Exceptions à la politique fondées sur**

**Expliquez comment la couverture des critères ou les exceptions ont été déterminées**

La couverture à 100 % du portefeuille désigne la partie des actifs mobilisables qui sont couverts par l'Énoncé sur les attentes en matière de pratiques environnementales de BMO Gestion mondiale d'actifs.

## FW-FS3.6

**(FW-FS3.6) Votre organisation inclut-elle des engagements dans ses ententes de financement pour tenir compte de ses politiques relatives aux forêts ou à l'eau et les faire respecter?**

	<b>Des engagements sont inclus dans les ententes de financement pour tenir compte des politiques relatives à ces enjeux et les faire respecter</b>	<b>Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas d'engagements relatifs à ces enjeux dans ses ententes de financement et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.</b>
Forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises dont les activités ont des répercussions sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les forêts de haute valeur pour la conservation.

	<b>Des engagements sont inclus dans les ententes de financement pour tenir compte des politiques relatives à ces enjeux et les faire respecter</b>	<b>Expliquez pourquoi votre organisation n'inclut pas d'engagements relatifs à ces enjeux dans ses ententes de financement et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.</b>
Eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Nous avons établi des directives de financement sectorielles pour nous aider à cerner et à gérer les enjeux environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé (comme les secteurs qui utilisent beaucoup d'eau et de ressources) et à déterminer comment en tenir compte dans notre prise de décision. Des restrictions ont été établies quant à l'octroi de crédit aux entreprises dont les activités ont des répercussions sur les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ou les forêts de haute valeur pour la conservation.

## FW-FS4.1

**(FW-FS4.1) Abordez-vous avec vos clients et entités émettrices les enjeux relatifs aux forêts ou à l'eau?**

	<b>Nous intervenons auprès de nos clients et entités émettrices à ce sujet</b>
Clients – Forêts	Oui
Clients – Eau	Oui
Sociétés émettrices – Forêts	Oui
Sociétés émettrices – Eau	Oui

## FW-FS4.1a

**(FW-FS4.1a) Donnez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation de vos clients relativement aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau**

### **Type de clients**

Clients des banques

### **Enjeu de mobilisation**

Forêts

### **Type de mobilisation**

Éducation et échange de l'information

### **Renseignements sur la mobilisation**

## **Portion du portefeuille couverte par la mobilisation**

### **Justification de la portée de votre mobilisation**

#### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Nous intervenons auprès de nos clients en fonction des enjeux ESG importants pour le secteur et de certaines normes, comme celles définies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Lorsque nous structurons des prêts liés à la durabilité ou des cadres de financement durable (p. ex., des cadres d'obligations vertes), nous tenons compte des indicateurs clés de performance et des initiatives liées à une meilleure gestion des terres et de la biodiversité.

---

#### **Type de clients**

Clients des banques

#### **Enjeu de mobilisation**

Eau

#### **Type de mobilisation**

Éducation et échange de l'information

#### **Renseignements sur la mobilisation**

## **Portion du portefeuille couverte par la mobilisation**

### **Justification de la portée de votre mobilisation**

#### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Nous intervenons auprès de nos clients en fonction des enjeux ESG importants pour le secteur et de certaines normes, comme celles définies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). La gestion de l'eau et des eaux usées constitue l'un des enjeux ESG importants relevés par le SASB pour certains secteurs. Lorsque nous structurons des prêts liés à la durabilité ou des cadres de financement durable (p. ex., des cadres d'obligations vertes), nous tenons compte des indicateurs clés de performance et des initiatives liées à une meilleure gestion de l'eau et des eaux usées.

## **FW-FS4.1b**

**(FW-FS4.1b) Donnez des renseignements sur votre stratégie de mobilisation de vos entités émettrices relativement aux enjeux liés aux forêts ou à l'eau.**

### **Enjeu de mobilisation**

Forêts

### **Type de mobilisation**

Collaboration et innovation

### **Renseignements sur la mobilisation**

### **Portion du portefeuille de placements (gestion d'actifs) couverte par la mobilisation**

### **Justification de la portée de votre mobilisation**

Mobilisation ciblant les entités émettrices présentant des risques accrus liés aux forêts.

### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion globale d'actifs pour en savoir davantage sur notre mobilisation auprès des entités émettrices à l'égard d'un large éventail d'enjeux ESG, y compris le climat, les forêts et l'eau (pages 18 à 21 et 68 à 71) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>

Veillez aussi consulter notre politique de gérance pour en savoir davantage sur notre approche en matière de mobilisation à l'égard des facteurs ESG

(<https://www.bmogam.com/ca-fr/institutional/responsible-investment/responsible-investing-policies-approches/>).

---

### **Enjeu de mobilisation**

Eau

### **Type de mobilisation**

Collaboration et innovation

### **Renseignements sur la mobilisation**

### **Portion du portefeuille de placements (gestion d'actifs) couverte par la mobilisation**

### **Justification de la portée de votre mobilisation**

Mobilisation ciblant les entités émettrices présentant des risques accrus liés à l'eau.

### **Incidence de la mobilisation, y compris les mesures de la réussite**

Consultez le Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2022 de BMO Gestion globale d'actifs pour en savoir davantage sur notre mobilisation auprès des entités émettrices à l'égard d'un large éventail d'enjeux ESG, y compris le climat, les forêts et l'eau (pages 18 à 21 et 68 à 71) :

<https://www.bmogam.com/uploads/2023/04/ce7b218230fc313e17f932dc0e23052e/bmo-investissement-responsable-rapport-annuel-2022-fr.pdf>



Veillez aussi consulter notre politique de gérance pour en savoir davantage sur notre approche en matière de mobilisation à l'égard des facteurs ESG (<https://www.bmogam.com/ca-fr/institutional/responsible-investment/responsible-investing-policies-approches/>).

## FW-FS4.2

**(FW-FS4.2) Votre organisation exerce-t-elle ses droits de vote en tant qu'actionnaire sur des enjeux liés aux forêts et à l'eau?**

	Nous exerçons nos droits de vote en tant qu'actionnaires par rapport à ces enjeux	Enjeux appuyés par les résolutions des actionnaires	Expliquez quelles sont les répercussions de votre vote sur cet enjeu
Forêts	Oui	Stopper la déforestation	
Eau	Oui	Réduire la pollution de l'eau	

## FW-FS4.3

**(FW-FS4.3) Votre organisation fournit-elle du financement ou des assurances à de petits exploitants de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles?**

	Fournir du financement ou des assurances à de petits exploitants de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles
Rangée 1	

## FW-FS4.4

**(FW-FS4) Votre organisation mène-t-elle des activités qui pourraient influencer directement ou indirectement des politiques, des lois ou des réglementations susceptibles d'avoir des répercussions sur les forêts ou la sécurité de l'eau?**

	Activités de mobilisation externes qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur les politiques, les lois ou la réglementation qui pourraient avoir une incidence sur ce secteur d'activité
Forêts	Non évalué
Eau	Non évalué

## FW-FS5.1

### (FW-FS5.1) Votre organisation mesure-t-elle les répercussions de son portefeuille sur les forêts et la sécurité de l'eau?

	Nous mesurons les répercussions de notre portefeuille sur ces enjeux	Principale raison pour laquelle votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux	Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.
Services bancaires – Répercussions sur les forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	Les risques liés à la biodiversité et aux forêts constituent un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. Nous continuons à développer nos capacités pour évaluer ces risques et ces occasions et cherchons à tirer parti de nouveaux cadres de divulgation (comme le groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature) et de méthodes évolutives pour orienter notre approche.
Services bancaires – Répercussions sur l'eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	La sécurité de l'eau constitue un enjeu émergent dans le secteur des services financiers. La plateforme d'analyses climatiques de BMO est capable de fournir une évaluation à haute résolution (p. ex., au niveau de la propriété) du risque physique lié au climat, y compris les risques liés à l'eau. Des cas d'utilisation sont en cours d'évaluation, ce qui comprend l'analyse des stratégies de gestion du risque de crédit lié aux inondations, au stress hydrique et à la perte de biodiversité.
Placements (gestion d'actifs) – Répercussions sur les forêts	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	Le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs comprend un volet thématique sur la protection de notre capital naturel, y compris les biomes terrestres

	<b>Nous mesurons les répercussions de notre portefeuille sur ces enjeux</b>	<b>Principale raison pour laquelle votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux</b>	<b>Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas les répercussions de son portefeuille sur ces enjeux et décrivez comment vous prévoyez remédier à cette situation.</b>
			<p>et aquatiques. Nous mesurons actuellement nos activités de gérance par la mobilisation des entités émettrices et les votes par procuration dans ce domaine.</p> <p>Il n'existe toutefois aucune méthode raisonnable pour mesurer les répercussions de notre portefeuille sur les forêts ou la sécurité de l'eau.</p>
Placements (gestion d'actifs) – Répercussions sur l'eau	Non, et nous ne prévoyons pas le faire d'ici les deux prochaines années.	Priorité importante, mais pas dans l'immédiat	<p>Le document Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : approche de BMO Gestion mondiale d'actifs comprend un volet thématique sur la protection de notre capital naturel, y compris les biomes terrestres et aquatiques. Nous mesurons actuellement nos activités de gérance par la mobilisation des entités émettrices et les votes par procuration dans ce domaine.</p> <p>Il n'existe toutefois aucune méthode raisonnable pour mesurer les répercussions de notre portefeuille sur les forêts ou la sécurité de l'eau.</p>

## FW-FS5.2

**(FW-FS5.2) Votre organisation fournit-elle du financement ou des assurances à des entreprises qui exercent leurs activités dans l'une des étapes des chaînes d'approvisionnement présentant des risques relatifs aux forêts ci-dessous, et êtes-vous en mesure de fournir le montant du financement ou de l'assurance fourni?**

	<b>Financement ou assurances fournis à des entreprises de la chaîne d'approvisionnement</b>
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de l'huile de palme	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits bovins	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	
Octroi de crédit à des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits du bois d'œuvre	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits de l'huile de palme	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement des produits bovins	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du soya	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du cacao	
Investissement (gestion d'actifs) dans des entreprises qui exercent leurs activités dans la chaîne d'approvisionnement du café	

## FW-FS5.3

**(FW-FS5.3) Indiquez si vous mesurez le pourcentage de clients ou d'entités émettrices qui respectent vos exigences relatives aux forêts ou à l'eau énoncées à la question FW-FS3.5, et fournissez des précisions.**

---

### Portefeuille

Services bancaires (banque)

### Secteur(s) visé(s) par les exigences

Forêts

### Risques relatifs aux forêts visés par les exigences

### Mesure de la proportion de clients ou d'entités émettrices qui respectent les exigences relatives aux forêts ou à l'eau

Non, et nous ne prévoyons pas le faire au cours des deux prochaines années.

### Expliquez pourquoi votre organisation ne mesure pas le pourcentage de clients ou d'entités émettrices qui respectent les exigences relatives aux forêts ou à l'eau, et tout plan visant à y remédier à l'avenir.

La conformité aux critères énumérés à la question FW-FS3.5 est une condition préalable pour les entreprises.

## FW-FS6.1

**(FW-FS6) Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux enjeux liés aux forêts et à l'eau pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.**

---

### Objet de la publication


### Publication

Dans un rapport volontaire de développement durable

### État

Terminé

### Documents joints

 BMO\_2022\_Rapport climatique\_FR-1.pdf

### **Pages ou sections**

21, 23, 30, 47 à 49

### **Éléments du contenu**

### **Commentaires**

---

## **Objet de la publication**


### **Publication**

Dans un rapport volontaire de développement durable

### **État**

Terminé

### **Documents joints**

 BMO\_2022\_SR\_FR.pdf

### **Pages ou sections**

43, 50, 54 à 56

### **Éléments du contenu**

### **Commentaires**

## **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Certaines déclarations contenues dans le présent document constituent des déclarations prospectives au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant la croissance, la mobilisation et le soutien de la clientèle, les cibles durables en matière de prêts et de prises fermes, les cibles d'investissement durable, l'environnement réglementaire, l'ambition climatique de BMO, les cibles de carboneutralité des émissions financées et la réduction des émissions de GES. Les déclarations prospectives sont habituellement reconnues par des mots comme « cibler », « s'engager », « engagement », « ambition », « but », « s'attendre à », « planifier », « croire », « vouloir », « projeter », « estimer », « pouvoir », « chercher à », « viser à » et d'autres expressions similaires, ou des variantes grammaticales ou négatives de ces dernières.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent document reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. Certains énoncés du présent document sont fondés sur des

hypothèses et des scénarios mettant en jeu des situations très graves, et ces énoncés ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs du risque actuel ou réel ou des prévisions du risque prévu. Bien que les événements futurs abordés dans le présent document puissent être essentiels, tout élément d'importance ne doit pas être interprété comme allant nécessairement au-delà de l'importance relative des renseignements requis en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent document soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les hypothèses sous-jacentes pourraient se révéler inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, la coopération internationale, l'élaboration de législation et de règlements à l'échelle nationale et internationale, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques ainsi que les autres facteurs énoncés dans la section Gestion globale des risques du Rapport annuel 2022 de BMO, mis à jour par les rapports trimestriels, qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats futurs et sur notre aptitude d'anticiper et de gérer efficacement les risques découlant de tous les facteurs susmentionnés. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour en savoir davantage sur les hypothèses, les risques, les incertitudes et les autres facteurs qui ont une incidence sur les cibles d'émissions de la Banque de Montréal, consultez la section Défis liés aux données à la page 35 et la section Émissions financées à la page 37 du Rapport climatique 2022 de BMO. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.

### **Autres avis juridiques**

Ce document comprend des divulgations volontaires concernant la croissance, le soutien et la mobilisation de la clientèle, les cibles durables en matière de prêts et de prises fermes, les cibles d'investissement durable, les émissions de GES et les cibles liées à l'exploitation, les occasions et les risques liés au climat, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles, qui ne sont pas nécessairement incorporés dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Tout renseignement de tiers contenu dans le présent document ou utilisé d'une autre manière pour en extraire des renseignements est jugé raisonnable et fiable, mais aucune déclaration n'est faite ou garantie donnée quant à la qualité, à l'exhaustivité, à l'exactitude, à l'adéquation, à un usage particulier ou à l'absence de contrefaçon de ces renseignements. Concrètement, les méthodes utilisées pour mesurer les émissions de GES opérationnelles et les émissions financées, établir des cibles et faire le suivi des progrès

par rapport à ces cibles utilisent des renseignements et des estimations sur les émissions provenant de sources tierces, que Banque de Montréal juge raisonnables. De plus, en l'absence de données sur les émissions propres aux contreparties, certaines émissions financées seront estimées à partir des meilleurs renseignements disponibles, y compris ceux fournis par des sources tierces. La responsabilité de Banque de Montréal (contractuelle, délictuelle, en équité ou autre) ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'utilisation par une partie des renseignements contenus dans les présentes, de toute décision ou mesure prise par une partie en se fondant sur les renseignements contenus dans les présentes, ou de toute inexactitude, erreur ou omission dans les renseignements contenus dans les présentes. Certains renseignements de tiers, comme les facteurs d'émission et les émissions du champ d'application 3, peuvent changer au fil du temps à mesure que les méthodes évoluent et sont peaufinées. Les faiblesses inhérentes aux méthodes actuelles et à d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les estimations et les attentes de tiers et par Banque de Montréal. Bien que nous ne soyons au courant d'aucune inexactitude concernant le secteur, l'entreprise ou les données du marché présentées dans le présent document, ces données et estimations comportent des incertitudes, des risques et des hypothèses importants et peuvent changer en fonction de divers facteurs, y compris ceux dont il est question dans la section intitulée « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » ci-dessus.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de la Banque de Montréal ou de ses sociétés affiliées, ni ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent document ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement, quelle qu'elle soit. Les offres de vente, les ventes et les sollicitations d'offres d'achat ou d'achat de titres émis par la Banque de Montréal ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être faites ou conclues qu'en vertu du matériel d'offre approprié préparé et distribué conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il convient de demander l'avis d'un professionnel avant de prendre la décision d'investir dans des titres.

Les références de tiers, les références de sites Web et les liens contenus dans le présent document sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas inclus par renvoi dans le présent document. Ces références de tiers, références de sites Web et liens n'impliquent aucune affiliation, aucune commandite et aucun endossement.